



COLLECTION MICHEL LÉVY

— 1 franc le volume —

Par la poste, 1 fr. 25 cent. — Relié à l'anglaise, 1 fr. 50 cent.

ÉMILE SOUVESTRE

— ŒUVRES COMPLÈTES —

TROIS MOIS
DE VACANCES

J. A. C. Monteiro

Coimbra 18¹⁵⁷⁰₇



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE



COLLECTION MICHEL LÉVY

OEUVRES COMPLÈTES

D'ÉMILE SOUVESTRE

OEUVRES COMPLÈTES
D'ÉMILE SOUVESTRE

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

	VOL
LES ANGES DU FOYER	1
AU BORD DU LAC	1
AU BOUT DU MONDE.	1
AU COIN DU FEU.	1
CAUSERIES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	1
CHRONIQUES DE LA MER.	1
LES CLAIRIÈRES.	1
CONFESSIONS D'UN OUVRIER.	1
CONTES ET NOUVELLES.	1
DANS LA PRAIRIE.	1
LES DERNIERS BRETONS.	2
LES DERNIERS PAYSANS.	1
DEUX MISÈRES.. . . .	1
LES DRAMES PARISIENS.	1
L'ÉCHELLE DE FEMMES.	1
EN BRETAGNE.	1
EN FAMILLE.	1
EN QUARANTAINE.	1
LE FOYER BRETON.	2
LA GOUTTE D'EAU.	1
HISTOIRES D'AUTREFOIS.	1
L'HOMME ET L'ARGENT.	1
LOIN DU PAYS.	1
LA LUNE DE MIEL.	1
LA MAISON ROUGE.	1
LE MAT DE COGAGNE.	1
LE MÉMORIAL DE FAMILLE.	1
LE MENDIANT DE SAINT-ROCH.	1
LE MONDE TEL QU'IL SERA.	1
LE PASTEUR D'HOMMES.	1
LES PÉCHÉS DE JEUNESSE.	1
PENDANT LA MOISSON.	1
UN PHILOSOPHE SOUS LES TOITS.	1
PIERRE ET JEAN.	1
PROMENADES MATINALES.	1
RÉCITS ET SOUVENIRS.	1
LES RÉPROUVÉS ET LES ÉLUS.	1
RICHE ET PAUVRE.	1
LE ROI DU MONDE.	1
SCÈNES DE LA CHOUANNERIE.	1
SCÈNES DE LA VIE INTIME.	1
SCÈNES ET RÉCITS DES ALPES.	1
LES SOIRÉES DE MEUDON.	1
SOUS LA TONNELLE.	1
SOUS LES FILETS.	1
SOUS LES OMBRAGES.	1
SOUVENIRS D'UN BAS-BRETON.	1
SOUVENIRS D'UN VIEILLARD, la dernière étape.	2
SUR LA PELOUSE.	1
THÉÂTRE DE LA JEUNESSE.	1
TROIS FEMMES.	1
TROIS MOIS DE VACANCES.	1
LA VALISE NOIRE.	1

TROIS MOIS
DE
VACANCES

PAR
ÉMILE SOUVESTRE



posi Antonio de Carvalho Monteiro

Coimbra 15 de Julho de 18

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—
1867

Droits de reproduction et de traduction réservés

PQ 2429
'S7T7

387270
'29

[Faint, illegible handwritten text]

15
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

TROIS MOIS DE VACANCES

LES VOLEURS DE TEMPS

Un grand homme dont nous avons oublié le nom fit inscrire autrefois cette phrase à l'entrée de son cabinet de travail :

LE LOISIR DES GENS OISIFS
FAIT LE TOURMENT DES GENS OCCUPÉS

Nous proposons aux artistes et aux hommes de lettres de notre époque de faire

fondre en bronze, à frais communs, cette excellente inscription, et de la faire clouer sur leurs portes, au-dessous du cordon de la sonnette.

Et cette proposition, nous ne la faisons pas seulement aux plus brillantes, mais aux plus humbles renommées ; car l'invasion des oisifs n'a pas uniquement violé le sanctuaire des célébrités ; elle s'est étendue jusqu'aux plus modestes cabinets d'étude, jusqu'aux plus obscurs ateliers. Il suffit qu'une gloire ait été inscrite dans l'Almanach des cinquante mille adresses pour perdre à l'instant tout repos : le temps de ceux qui n'ont point d'autre richesse est maintenant, grâce à l'usage, une chose publique qui appartient au premier occupant.

Nous signalerons d'abord le provincial, qui tient à voir les hommes célèbres comme il tient à voir l'obélisque ou la girafe, et qui se présente chez vous avec son passeport, s'il n'a pas de lettres de recommandation.

On allait chercher autrefois, dans la demeure de l'écrivain et de l'artiste renommés, quelques nobles émotions qu'on emportait dans sa province et dont on se glorifiait plus tard. Un homme qui pouvait dire : J'ai vu Bernardin de Saint-Pierre, Méhul, David et Talma, inspirait par cela seul une sorte de respect ; on eût dit que le contact de ces êtres privilégiés avait augmenté sa valeur. On lui demandait curieusement où il les avait vus, ce qu'ils lui avaient dit, quelles étaient leurs voix, leurs

manières, leurs habitudes, et il répondait à tout avec gravité, avec amour; il était fier de ce souvenir comme d'une belle action.

Aujourd'hui tout est changé; le provincial n'admire plus rien; il ne croit pas plus à la gloire qu'à la confession, et il entre chez Chateaubriand ou chez Lamennais comme à l'église, le front haut et les mains dans les poches.

Ce qu'il cherche, en effet, ce n'est point la sainte émotion que l'on éprouve à l'approche du génie; il veut seulement savoir quelle robe de chambre porte le grand homme. Il pourra même ramasser quelques mensonges dans les estaminets sur le compte de vos auteurs favoris; car le pro-

vincial est par-dessus tout amoureux de scandale ; il aime à accoupler un vice à une gloire, non par méchanceté, mais parce qu'il est triplement bourgeois, c'est-à-dire ennemi de tout ce qui est supérieur par l'intelligence ou l'art, curieux à son issu de quiconque fait trop de bruit ; en un mot, toujours plus ou moins parent du *paysan d'Athènes*.

Et cependant, heureux cent fois celui auquel la province n'envoie que des visiteurs curieux ! heureux qui n'est point choisi pour aristarque par les Homères de Riom ou les Molières de Pezenas !

Car le poète d'arrondissement est éminemment rebelle à la critique ; le journal du chef-lieu lui a révélé sa valeur ; l'académie de son endroit l'a nommé secrétaire

perpétuel, et il vient à Paris, comme Charles X aux revues de la garde nationale, *non pour recevoir des leçons, mais des hommages.*

Néanmoins, son début sera modeste : il a fait sa rhétorique et connaît les règles de l'exorde. Un matin vous recevrez de lui, par la poste, la lettre suivante, sur laquelle il aura eu soin d'écrire, de sa propre main, *port payé* :

« Monsieur,

» Le génie ressemble au soleil, et sa
» bienfaisante influence doit se faire res-
» sentir à tous : c'est ce qui m'enhardit à
» m'adresser à vous.

» Ma démarche est peut-être singulière ;

» mais j'ose croire qu'elle sera comprise
» par l'auteur de...

(Ici les titres de deux ou trois de vos ouvrages.)

» Je viens d'achever un livre auquel j'ai
» travaillé douze ans !... j'y ai mis tout ce
» qu'il pouvait y avoir en moi de conscience
» et de poésie ; seriez-vous assez bon pour
» y jeter les yeux et me dire loyalement ce
» que vous en pensez ? J'ignore encore si
» je dois prêter l'oreille à la muse qui ob-
» sède mes nuits ; vous me l'apprendrez,
» monsieur, vous dont les jugements doi-
» vent être des oracles.

» Si mon ouvrage ne vous paraît pas in-
» digne de toute attention, peut-être vous
» sera-t-il possible de trouver un éditeur
» qui veuille bien l'imprimer. Dans le cas

» contraire, je baisserai la tête sous votre
» condamnation, que j'accepterai comme
» l'arrêt de Dieu !

» Agréez, monsieur, l'assurance du
» dévouement de votre très-humble, très-
» reconnaissant, très - enthousiaste et
» très-sincère admirateur. »

(*Suit la signature.*)

Touché de la confiance du *jeune homme*, vous lui répondez que, malgré vos nombreuses occupations, vous parcourrez son livre et que vous lui en donnerez votre avis avec toute franchise. Quelques jours après vous recevez une rame de papier d'une écriture illisible, avec ce titre : *l'Odyssée céleste*.

Le premier cahier est une préface *intime*,

dans laquelle l'auteur raconte qu'il a été sevré à sept mois et vacciné à un an.

Le second cahier renferme un discours préliminaire sur le poëme épique.

Le troisième, un avertissement au lecteur.

Le quatrième, un argument !

Vous passez encore dix cahiers, et vous trouvez enfin le poëme, qui a pour principaux personnages les péchés capitaux et les vertus théologiques. Vous lisez avec courage les vingt premières pages sans y rien comprendre ; vous passez à un autre cahier sans être plus heureux, et vous laissez enfin le manuscrit *céleste* après avoir gagné une migraine et manqué un rendez-vous.

Huit jours s'écoulent, et vous recevez une seconde lettre de votre auteur, qui

vous demande humblement si vous avez pu jeter les yeux sur son livre. L'embarras vous empêche de répondre, et quatre jours après arrive une troisième lettre plus pressante, puis une quatrième pleine d'angoisses, une cinquième désespérée et délirante. Vous vous décidez enfin à répondre.

Mais, voulant ménager l'amour-propre de votre admirateur, vous ne lui parlez que de l'excentricité de son ouvrage et de la difficulté de trouver un éditeur pour de pareilles créations ; vous vous permettez à peine, en passant, quelques observations sur la nécessité d'écrire en français, même le poème *céleste*, et vous finissez en témoignant le regret que l'auteur ait *appliqué son talent* à une œuvre aussi peu sympathique à la généralité des lecteurs.

Le surlendemain vous recevez une lettre ainsi conçue :

« Monsieur,

» Le poète de génie ne travaille point
» pour la foule, mais pour les intelligences
» d'élite.

» *L'Odyssée céleste* est une œuvre dont l'in-
» commensurable grandeur ne peut être
» comprise qu'après un examen profond.
» Les hommes les plus supérieurs ont été
» frappés de cette haute conception et lui
» ont déjà accordé leurs suffrages. Il im-
» porte peu que des marchands de livres n'en
» sentent point l'immensité; les grandes ins-
» pirations n'ambitionnent point de tels
» éloges.

» Je suis seulement fâché, monsieur, que
» vous n'ayez pu prendre connaissance en
» entier des vingt-quatre cahiers que j'avais
» eu l'honneur de vous envoyer ; un livre
» comme le mien ne se juge point sur
» échantillon ; il fallait le lire avec suite et
» recueillement, comme Milton, Klopstock
» ou la *Genèse*, pour pouvoir en sentir toute
» la portée.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma
» considération distinguée.

» Votre très-humble serviteur. »

Suit encore la signature, mais cette fois sans nom de baptême et sans adresse!... Le poète d'arrondissement a décidément rompu avec vous!

Mais à peine serez-vous débarrassé de lui

et de ses cahiers, que les départements vous expédieront un importun d'un autre genre. Nous voulons parler du collaborateur.

Le collaborateur de province afflige surtout les auteurs dramatiques. Il vous arrive d'ordinaire avec une lettre de recommandation de l'*Elleviou* de son théâtre, que vous avez autrefois connu commis aux messageries ou clerc d'avoué. Il vous apporte toujours une douzaine de pièces parmi lesquelles il vous prie de choisir.

Du reste, le collaborateur n'a rien de l'orgueil du poëte; il est prêt à suivre tous vos conseils, à rectifier ses plans, à récrire son dialogue; rien ne l'embarrasse ni ne l'arrête; il trouve des expédients pour tout; il a tant d'idées qu'elles le suffoquent.

A la vérité, ses idées ne lui viennent le plus souvent que de seconde main ; il vous apporte un vaudeville, ce sera la *Tour de Nesle* avec des couplets ; il vous présente un opéra comique, vous reconnaîtrez *Chatterton* ou *Marion Delorme* entremêlés de cavatines.

Quelquefois pourtant, il aura échappé à l'imitation par l'extravagance. Nous avons connu un provincial, auteur d'un drame en vers, dont le héros était un poitrinaire auquel on recommandait le lait de femme ; une nourrice voilée se présentait chez lui, et, après une longue scène, il reconnaissait en elle l'épouse qu'il avait abandonnée. Un autre, qui se proclamait de l'école de Shakspeare, amenant pour dénouement d'un drame d'amour une jeune fille taillant

une plume à son bureau : l'amant arrivant, fou de jalousie, lui arrachait plume, papier, écrioire, et la tuait d'un coup de grattoir dans le cœur. La pièce était intitulée : *L'Homme de Lettres*, et les rôles avaient été écrits pour Bocage et madame Dorval. L'auteur dramatique à qui elle fut présentée ayant fait observer au *collaborateur* que le sujet lui paraissait peu approprié à la scène, celui-ci repartit pour sa province, et il a déjà écrit trois brochures contre le monopole littéraire et la décadence du théâtre moderne.

Hâtons-nous de le dire pourtant, l'écrivain et l'artiste parisien n'ont pas toujours autant à se plaindre des fâcheux de province. Il en est dont l'importunité n'a rien que d'honnête et de bienveillant, ce sont

les *élégiaques*, espèce rare, mais curieuse, dont la vie entière se consume en dédicaces.

L'élégiaque a toujours au moins cent louis de rente, c'est un homme de loisir ; il s'accompagne sur le piano, peint des fleurs et joue des charades en action ; c'est lui qui compose les compliments que l'on attache à la couronne pour les grands acteurs en représentation et les cantates pour les banquets maçonniques.

Tous les hommes connus reçoivent tour à tour son hommage : il adresse une chanson à Béranger après sa condamnation ; une ode à Victor Hugo rejeté par l'Académie, un sonnet à Lamartine pour la mort de sa fille. Non que l'élégiaque s'intéresse vivement à ces infortunes, mais il fait une

collection d'autographes ; les réponses de *ces messieurs* sont soigneusement rangées par lui dans son secrétaire, et il les montre au besoin aux académiciens de son endroit pour prouver l'estime que l'on fait de ses vers. Excellent homme, après tout, capable de vous envoyer une bourriche de gibier avec quelques strophes mélancoliques et qui ne vous écrira jamais que *port franc* ou *par des occasions*.

Car, en général, c'est là ce qui distingue le fâcheux de province du fâcheux de Paris : le premier ne vous demande que des éloges, le second en veut presque toujours à votre bourse ; celui-là n'est qu'un original, ridicule quelquefois, honorable toujours ; celui-ci est un industriel qui travaille en dehors des articles du Code pénal.

Exemple : Un inconnu *moyen âge* se présente chez vous ; il a une barbe pointue, un lorgnon ouvré, des gants glacés, un pantalon collant et une canne en cuir tressé. Il commence par vous parler de votre gloire, il se convulsionne d'admiration à propos de vos ouvrages, dont il a oublié les titres, et vous apprend qu'il travaille à une biographie des grands hommes dans laquelle vous devez naturellement trouver place ; il vous supplie de lui écrire les renseignements nécessaires pour l'article qui vous concerne, vous demande la permission de publier votre portrait parmi ceux des plus célèbres contemporains ; il finit par vous présenter un registre de souscription, reçoit 20 francs, et part en vous promettant pour la semaine suivante la

première livraison de son livre, que vous ne recevez jamais.

Une autre fois, c'est un homme de lettres parfaitement inconnu, qui quête pour un confrère dans le malheur. Il vous présente une liste couverte des noms les plus honorables : vous signez de confiance en donnant votre argent, et vous apprenez plus tard que l'homme de lettres sort de Bicêtre et que le confrère malade n'existe pas.

Mais la mystification est parfois plus grotesque encore : un travail important vous occupe, et, rendu prudent par l'expérience, vous avez donné ordre de ne laisser entrer personne, lorsqu'on vient tout à coup vous dire que quelqu'un vous demande de la part de Jules Janin. Un jeune homme se

présente, vous lui offrez un fauteuil, et la conversation suivante s'établit :

— Monsieur, veuillez excuser ma hardiesse.

— Vous n'avez pas besoin d'excuse, monsieur.

— J'hésitais à venir; mais j'ai été encouragé à cette démarche par M. Charles Nodier, M. Alfred de Musset...

— Je croyais que vous étiez envoyé par M. Jules Janin.

— Il m'a aussi engagé à venir, monsieur, m'assurant de votre indulgence.

— Il ne m'a pourtant guère accoutumé à la sienne; mais à quoi puis-je vous être utile?

A ces mots, le jeune homme prend sous son bras quelque chose qui ressemble à

deux volumes enveloppés de papier bleu.

— Je comprends, vous êtes auteur et vous désirez un compte-rendu.

— Je suis marchand de cirage, monsieur, et je vous apporte une boîte d'essai.

Vous vous débattiez en vain, en déclarant que le portier se charge du soin de vos chaussures ; l'industriel vous déclare qu'il ne remportera point son cirage ; il ne vous demande rien ; s'il est venu, ce n'est point par intérêt, mais pour l'honneur de faire reluire les bottes d'un homme célèbre. Il part dans deux heures et n'a plus que cette boîte ; il la dépose sur votre cheminée, et enfin, fatigué de ce débat, vous dites : Je la garde ; et vous demandez le prix.

— Sept francs cinquante, répond le

jeune homme, avec un imperturbable sang-froid.

Il est trop tard pour vous dédire; vous payez de mauvaise grâce, en jurant, comme le corbeau de la fable, qu'*on ne vous y prendra plus*.

Mais mieux vaut encore mille fois la visite des poètes, des collaborateurs ou des marchands de cirage, que celle des femmes malheureuses.

La femme malheureuse a généralement quarante ans et un voile noir. Quant à ses manières, elles varient selon votre réputation, le caractère qu'elle se donne et le but de sa visite. La plus connue de ces victimes de profession a été celle qui quêtait, il y a quelques années, chez les artistes, en don-

nant pour titre qu'elle avait été la maîtresse d'André Chénier.

Quelquefois, la femme malheureuse écrit des romans, pour lesquels elle vous prie de lui trouver un éditeur, et finit par vous laisser le manuscrit, en vous empruntant cent écus. Si vous êtes musicien, elle vous rapportera des romances, en vous suppliant de les mettre en musique. Elle reviendra vingt fois tous les jours, à toute heure. Vous cédez enfin, de guerre lasse, et elle vous envoie réclamer, huit jours après, le prix des paroles qu'elle vous a forcé d'accepter.

La femme malheureuse est une invention toute moderne; elle n'a paru qu'au commencement du Consulat, lors du retour des émigrés. Plus tard, sous la Restauration, elle se transforma en *veuve de la Grande-*

Armée; de nos jours elle est généralement femme de lettres ou maîtresse de langues.

Comme il faut des bornes à tout, même à un feuilleton, nous ne disons rien des importuns qui vous amènent au restaurant de force, pour pouvoir dire qu'ils ont dîné avec vous, ni de ceux qui vous invitent à une soirée dans le but d'amuser la société. Notre revue ne finirait pas, si nous voulions énumérer tous les *voleurs de temps* dont l'époque est affligée; mais nous ne pouvons passer sous silence ces amateurs qui se font vos amis malgré vous, s'installent dans votre fauteuil, les pieds sur vos chenets, et vous crient :

— Ne vous gênez pas, mon cher; je veux vous voir travailler.

Et pourtant ce ne sont point ces heures

inutilement consumées, ce ne sont pas ces ennuis infligés par des intrigants, des sots ou des oisifs, qu'il faut déplorer. Il y a un côté sérieux à toute chose dans la vie, et les ridicules ont aussi leur péril, car ce ne sont que des vices mal venus. Obligé de fermer sa porte aux fâcheux, on la ferme en même temps au talent obscur, à l'infortune sincère : parce qu'on avait reçu un niais, on repousse une haute intelligence. L'expérience rend défiant ; l'ennui endurecit, et, las de voir tous les passants s'appuyer à votre main, vous croisez les bras et vous n'aidez personne.

Heureux celui auquel les désenchantements n'apprennent point l'égoïsme et qui sait garder jusqu'au bout sa bienveillance ! Qu'importe, en effet, mille journées per-

dues, s'il vient une heure, un instant, où vous pouvez ouvrir la carrière à un vrai génie, arracher au désespoir un noble malheureux !

LE COMMIS-VOYAGEUR ¹

Par une soirée d'hiver, et à la nuit tombante, on eût pu voir, il y a quelques années, sur la route de Bristol, un cheval traînant avec peine un cabriolet, et un homme l'aidant à avancer à coups de fouet. Nous disons, on eût pu voir, car il n'y avait dehors à cette heure que le vent, notre voyageur et sa jument. Or, le voyageur n'était

1. Ce conte fantastique fait partie du *Club des Pickwickistes*, de Charles Dickens.

autre que l'intrépide Tom Smart, attaché à la maison Bilson de Londres, et faisant sa tournée annuelle avec Mistriss Jenny, jugement plus que majeure.

La pluie tombait à torrents, l'air était froid, et les roues de la voiture traçaient sur la route de profondes ornières. Par instants la bourrasque semblait se calmer, et Tom s'en réjouissait ; mais, tout à coup, son hurlement lointain se faisait entendre ; elle franchissait plusieurs montagnes et arrivait sur la voiture fragile, qui craquait sous l'effort comme un navire près de sombrer, puis allait mourir loin, bien loin, semblable au rire moqueur d'un géant !

Mistriss Jenny piétinait dans la boue, baissant les oreilles, secouant la tête comme une bête mécontente de son sort.

— Malédiction sur le temps ! s'écria tout à coup Tom, qui avait la mauvaise habitude de jurer ; que diable peuvent-ils faire dans le paradis pour nous mouiller ainsi ? Allons. Jenny, courage, ma vieille, nous nous arrêterons à la première auberge.

Jenny poussa un soupir et s'efforça de presser le pas ; enfin un toit noirâtre apparut au loin, à travers le brouillard ; Tom poussa une exclamation de joie, accompagnée de quelques coups de fouet qui réveillèrent l'énergie de sa jument, et il arriva bientôt à la porte d'une petite hôtellerie placée sur la route à l'entrée d'un village.

C'était une maison de singulière apparence et bâtie en colombage. Il fallait, pour y entrer, descendre quelques marches d'escalier à demi rompues. Tom secoua la tête

à cet aspect, comme un homme tombé de Charybde en Scylla. Il poussa pourtant la porte, et fut agréablement surpris en apercevant une salle basse propre et bien garnie, et où brillait un bon feu. — Après avoir ordonné de dételer Jenny, il s'assit près du foyer, posa un talon sur chaque chenet, afin d'absorber le plus de calorique possible, et poussa un soupir de soulagement. Bientôt le sang recommença à circuler doucement dans ses veines; ses yeux se promenèrent avec délices sur tout ce qui l'entourait. Ils s'arrêtèrent d'abord sur des rayons garnis de bouteilles, de gelées de jambon, de volailles rôties, puis sur une jolie servante qui achevait de mettre le couvert.

— Ma foi, pensa-t-il, cette auberge res-

semble à une châtaigne dans sa première coque : au dehors, tout repousse ; au dedans, tout est délicieux. Je voudrais pour beaucoup qu'elle m'appartînt.

En achevant cette réflexion, ses regards, qui continuaient à tout inventorier, arrivèrent au comptoir, où l'hôtesse, veuve tirant sur la quarantaine, prenait le thé avec un grand brun qui paraissait lui donner tous ses soins. L'idée d'être propriétaire de la jolie auberge venait à peine de traverser la pensée de Tom ; mais il est de ces désirs qui s'emparent dès le premier moment de tout votre être, et qui, pour n'avoir que quelques secondes d'existence, n'en sont pas moins puissants ni moins tenaces : ce sont comme des coups de sympathie, des révolutions subites de l'âme qui découvrent

ce à quoi elle aspirait, sans le savoir elle-même. A la vue des bouteilles, des gelées de jambon, de la jolie servante et de la veuve, Tom comprit sur-le-champ que ce qu'il cherchait depuis longtemps, c'était la petite auberge dans laquelle la destinée venait de le conduire. Il sentit que c'était là la remise où il devait dételer son existence de commis-voyageur, et l'hôtesse lui apparut comme l'ange appelé à transformer le Juif errant des cotons filés en *un homme établi* susceptible de devenir constable ou marguillier.

On comprendra donc sans trop d'étonnement la mauvaise humeur de Tom Smart à la vue du grand brun. Il n'était ni querelleur ni envieux ; mais, malgré son long exercice dans le commerce, il n'avait jamais pu s'ac-

coutumer à la concurrence en amour. Cependant, comme c'était un homme qui avait l'expérience de la vie, il demanda à souper afin de donner une distraction à sa mauvaise humeur. Il se mit à manger avec un désespoir qui ne parut se calmer que lorsqu'il eut fait disparaître tout ce qui couvrait la table. Trouvant encore de la colère au fond de son âme, il se fit servir un verre de punch pour s'étourdir. Malheureusement, Tom aimait beaucoup le punch, et celui-ci était si bon qu'il en demanda un second verre, puis un troisième, et ainsi de suite jusqu'à sept. Or, son mécontentement, au lieu de diminuer, semblait s'accroître à mesure.

— La peste étouffe le grand brun, murmurait-il tout bas ; si cette femme avait un peu de goût, ne tournerait-elle point les

yeux de mon côté? Ah! pourquoi ne suis-je pas arrivé ici plus tôt : j'aime à boire, à rire et à ne rien faire; j'aurais été un aubergiste modèle! Quel bonheur de me trouver assis là-bas à ce comptoir, avec un habit vert, des culottes de nankin et des bottes à retroussis!... Et dire que, sans cet intrus, je pourrais prétendre à un pareil bonheur...

En prononçant ces mots, Tom lança sur l'amoureux un regard aussi haineux que celui d'un homme de lettres à un confrère que l'on vient d'applaudir; il délibéra même un instant pour savoir s'il ne lui chercherait point querelle; mais le résultat de sa délibération fut qu'il était temps de s'aller coucher, et il obéit à cette sage inspiration.

La jolie servante le conduisit à la chambre qui lui était destinée par un grand escalier ouvert du côté de la cour. Malgré la précaution qu'elle prit de garantir la chandelle avec sa main, le vent ou l'amour la souffla, et l'on ne peut dire ce qui fût arrivé, tant sont dangereuses les chandelles éteintes et les filles d'auberge, si l'hôtesse n'était venue elle-même éclairer les ténèbres avec la lampe du comptoir.

Tom arriva donc sans accident à la chambre qui lui avait été préparée : c'était une pièce immense entourée de grandes armoires de chêne, qu'un propriétaire de Londres eût fait diviser pour la louer en cabinets garnis, et au fond de laquelle s'élevait un vieux lit à colonnes torses qui eût pu servir de lit-de-camp à toute l'armée

d'un prince souverain de l'Allemagne. Mais ce que Tom remarqua par-dessus tout, ce fut un fauteuil à coussin de damas, dont les pieds arrondis étaient couverts d'un bourrelet rouge : on eût dit un vieillard qui avait la goutte. Il y avait dans l'ensemble de ce meuble, dans sa pose et son air, quelque chose de si étrange, que notre commis-voyageur s'assit pour le regarder en face.

— Au diable le vieux siège, dit-il après l'avoir examiné une demi-heure ; il me fascine ; je n'ai vu de ma vie rien d'aussi bizarre. En parlant ainsi, il gagna son lit, se coucha et voulut s'endormir ; mais tous ses efforts furent inutiles : mille images confuses de grand brun, de jolie servante et de gelée de jambon le tenaient malgré

lui en éveil. S'il parvenait à s'assoupir un instant, ce n'était que pour devenir le jouet des hallucinations les plus extravagantes ; il croyait voir toutes les chaises de sa chambre se ranger autour du vieux fauteuil comme des enfants autour de leur maître d'école, puis se poursuivre en riant, danser les quatre pieds en l'air ou jouer au cheval fondu.

Fatigué de ces espèces de visions, Tom rouvrit les yeux, se leva sur son séant et regarda le fauteuil qui était devenu l'objet de sa préoccupation. Il était éclairé par le feu du foyer, et les oscillations de la flamme lui donnaient une apparence de mobilité. Tout à coup, il sembla à Tom que les découpures du dossier prenaient les traits d'un vieillard ridé ; le coussin de

damas se transforma en gilet, les pieds arrondis eurent une forme humaine et se trouvèrent chaussés de pantoufles rouges ; en un mot, l'ensemble du fauteuil représenta un podagre laid et déguenillé, tenant les poings sur ses hanches. Tom mit sa main droite en abat-jour pour mieux voir s'il ne se trompait pas. Le vieillard lui rit au nez.

Cette insolence exaspéra le commis-voyageur.

— Qui es-tu ? que veux-tu ? pourquoi ris-tu ? s'écria-t-il.

— Je suis... moi ; je veux... mon désir, et je ris parce qu'il me plaît, Tom Smart, répondit le fauteuil.

— Qui vous a dit mon nom, vieille figure de casse-noisette ?

— Tom, Tom, ce n'est pas ainsi qu'on parle à de l'acajou massif, et vous êtes bien mal élevé pour votre âge.

Le commis-voyageur, confus, tira respectueusement son bonnet de nuit.

— Pardieu, milord, balbutia-t-il, je n'ai pas eu l'intention d'offenser votre seigneurie.

— C'est bien, Tom ; songez que je vous connais comme si je vous avais fait ; vous aimez trop le punch et les coups de vent qui éteignent les chandelles.

— Milord...

— Mais il ne s'agit point de cela. Tom, la veuve qui tient cette hôtellerie est encore bien conservée.

— On dirait une prune confite au rhum, milord : elle n'a pas une ride.

Le vieillard cligna l'œil en ricanant, passa l'une de ses jambes maigres sur l'autre, et prit l'air si badin que Tom en fut choqué.

— Je suis le gardien de cette veuve, reprit le fauteuil ; j'ai connu toute sa famille ; sa mère m'a fait le gilet et les pantoufles que voilà. Ah ! j'étais le favori des dames, dans mon temps ! combien (et des plus charmantes) ont reposé dans mes bras !

Le vieux fauteuil soupira ; il y eut un silence.

— Tom, dit-il enfin, comme s'il sortait d'une rêverie profonde, je voudrais vous voir épouser la veuve.

— Que Dieu bénisse vos cheveux blancs pour cette pensée, s'écria le commis-voyageur, en tendant les mains vers une touffe

de crin que les éraillures de l'étoffe laissaient sortir : malheureusement, je suis arrivé trop tard, un autre est en faveur.

— Écoutez, tout n'est pas désespéré : Nous étions douze frères, également bien tournés et droits comme des I ; mes frères ne sont plus ! tous ont plié sous le fardeau de la vie, et telle est l'ingratitude humaine que la plupart ont été brûlés sur leurs vieux jours par ceux-là même qu'ils avaient servis ! Je voudrais éviter un sort pareil, et c'est pour cela que je désire éloigner votre rival.

— Je ne comprends pas !...

— C'est un dissipateur qui mangerait en quelques mois tout ce que notre hôtesse possède, et me forcerait à quitter ces lieux où j'ai toujours vécu, pour aller mourir

chez un revendeur sans âme ! Vous, au contraire, vous êtes économe et rangé, comme le prouve le soin avec lequel vous avez plié vos culottes et rangé vos bottes avant de vous coucher ; si l'auberge vous appartient je n'ai donc rien à craindre, et c'est pourquoi je veux que vous épousiez la veuve Williams.

— Mais le moyen de l'y amener ?

— Le moyen ? il est dans cette armoire... au fond de la poche droite d'un pantalon oublié par le grand brun. Profitez de mon avertissement. Adieu.

A ces mots, les traits du vieillard devinrent moins distincts, Tom se frotta les yeux et regarda de nouveau le feu du foyer brûlant sans flamme : le fauteuil avait repris sa forme naturelle !

Le commis-voyageur laissa retomber sa tête sur l'oreiller et s'endormit profondément.

Il ne se réveilla qu'au grand jour et fut quelques minutes avant de retrouver toute sa mémoire. Enfin, ses souvenirs lui revinrent l'un après l'autre ; il se leva sur son séant et tourna les yeux vers le fauteuil, qui, malgré sa forme bizarre, ne ressemblait nullement à un vieillard.

— Comment se porte ce matin milord ? demanda Tom en s'inclinant.

Point de réponse.

— Voilà une triste matinée ?

Rien.

— Quelle armoire votre seigneurie m'a-t-elle indiquée?... Celle-ci... voyons un peu...

Tom Smart se leva, ouvrit l'armoire, aperçut un pantalon et chercha dans le gousset droit comme on le lui avait recommandé. Il en retira une lettre décachetée.

A peine l'eut-il parcourue qu'il fit un bond de joie!..... Puis, se retournant vers le fauteuil :

— Mille grâces, milord, dit-il en saluant respectueusement : vous venez de me donner une femme, je vous prie d'accepter en reconnaissance une housse neuve en damas que j'achèterai moi-même à Londres.

Le commis-voyageur s'habilla et descendit : il regarda avec l'œil scrutateur du maître toutes les pièces qu'il traversa, songeant déjà aux changements qu'il serait

convenable d'y faire. Lorsqu'il arriva dans le parloir, le grand brun était appuyé au comptoir et jouait négligemment avec un des gants de la veuve. Tom Smart s'approcha et dit à celle-ci d'un ton grave :

— Madame Williams, je désirerais vous parler un instant.

L'hôtesse le fit passer dans une chambre voisine : Tom ferma soigneusement la porte.

— Madame, dit-il brusquement, vous voulez épouser cet homme, qui est là près de votre comptoir, et que vous nommez Jinkins ?

— Monsieur...

— Vous voulez l'épouser... je le sais...

— Eh bien, monsieur, quand cela serait ?

— Lisez!...

Tom lui présenta la lettre qu'il avait trouvée dans le gousset du pantalon ; elle était conçue en ces termes :

« Monsieur Jinkins, vous êtes un fripon :
» vous m'aviez assuré qu'aussitôt votre ma-
» riage avec la veuve Williams, vous feriez
» tout vendre et que je toucherais les cent
» livres sterling que vous me devez. Vous
» m'écrivez maintenant que le courage vous
» manque pour accomplir un tel sacrifice
» et vous demandez le temps de vous habi-
» tuer à la vache blanche, comme vous di-
» tes, avant de l'épouser. Je ne vous accor-
» derai plus de délai. Si dans quinze jours
» vous n'êtes pas propriétaire de l'auberge

» du *Taureau Noir*, dans un mois vous
» serez à la *Marchalsea*¹. »

» JOHN PETERS. »

— Eh bien? demanda Tom à l'hôtesse, quand il vit qu'elle avait achevé de lire.

La veuve voulut répondre; mais, ne trouvant rien à dire, elle préféra s'évanouir. Tom Smart se moucha en attendant qu'elle eût repris connaissance.

— Que voulez-vous faire? demanda-t-il, lorsqu'il s'aperçut qu'elle rouvrait les yeux.

— Ah! je suis la plus malheureuse des femmes. Jinkins... le misérable!... qu'il ne paraisse plus devant mes yeux.

— Pour cela, il n'y a qu'un moyen, c'est qu'il parte.

1. Maison de détention.

— Mon Dieu ! comment le congédier ? . .
Je ne pourrai jamais.

— Voulez-vous que je m'en charge ?

— Ah ! monsieur , quelle reconnaissance !...

Tom prit une cravache et passa au comptoir, le grand brun y était toujours.

— Voici une lettre que vous avez égarée, monsieur, lui dit Tom, et que madame Williams vous renvoie...

Jinkins regarda la lettre et pâlit.

— Monsieur, s'écria-t-il, je veux savoir comment cette lettre...

Tom agita sa cravache.

— Madame Williams pense aussi que vos assiduités ici pourraient la compromettre et vous prie de ne plus revenir.

— Que signifie?...

La cravache alla plus vite...

— Et elle m'a prié de recevoir pour elle vos adieux.

— C'en est trop ! s'écria Jinkins ; je veux la voir...

Il fit un pas vers la chambre où se trouvait la veuve ; mais l'agitation de la cravache devint telle qu'il s'arrêta tout court.

Tom alla lui-même à la porte de sortie qu'il ouvrit ; et, saluant profondément le grand brun, il lui souhaita un heureux voyage jusqu'à la *Marchalsea*.

Il rentra chez la veuve et lui dit :

— Il est parti.

— Ah ! monsieur, s'écria la tendre madame Williams, tout est fini pour moi ; mon cœur est désormais fermé à l'amour !

Le commis-voyageur ne répondit rien ; mais, un mois après, on voyait assis au comptoir du *Taureau noir* un gros homme en habit vert, en culotte de nankin, en bottes à retroussis, et la veuve Williams ne répondait plus qu'au nom de madame Tom Smart.

UN PROCÈS

MOËURS ANGLAISES

— Ainsi vous dites, Samuel, continua le cocher Weller, que la vieille madame Bardell, chez laquelle logeait M. Pickwick, le poursuit comme séducteur et lui demande des dommages-intérêts.

— Justement.

— Et votre maître ne veut pas payer ?

— Par la raison que la Bardell ment.

— Possible; mais vous savez, mon fils, qu'en pareil cas la déclaration de la femme fait toujours foi devant les tribunaux, à telle enseigne qu'il y a certains procureurs qui achètent à de bonnes filles le droit de plaider qu'elles ont été séduites, et de demander en leur nom des dommages-intérêts.

— Cela est odieux.

— C'est la loi, petit; et il faut toujours respecter la loi..., quand on ne peut pas faire autrement.

Là-dessus, le cocher avala un verre de rhum, et Samuel se mit à siffler entre ses dents avec une indignation concentrée.

— Après ça, reprit M. Weller, on peut toujours trouver une petite fente aux codes de la vieille Angleterre. Si M. Pickwick

veut, il y a un moyen de le tirer de là. j'ai des amis qui pourront lui servir de témoins, et qui jureront tout ce que l'on voudra pour prouver l'*alibi*.

— Comment l'*alibi*?

— L'*alibi*, mon garçon, il n'y a rien comme cela. Tom Vilds Park avait assassiné un homme; le fait était connu, et toutes les vieilles perruques de la *jugerie* assuraient qu'il serait pendu : l'*alibi* a été prouvé, et les perruques ont eu tort.

— Mon maître n'est point jugé à la cour suprême, mais à Old-Bailey. D'ailleurs, il ne voudrait pas se servir de faux témoins.

— Alors il est flambé; voilà tout.

Et le vieux cocher enfonça son nez dans une pinte de porter, en haussant les épaules.

— S'il est condamné, reprit Samuel, il est bien décidé à ne point payer les dommages-intérêts, et à aller en prison.

— Au fait, une idée, mon enfant. Qu'il se fasse fourrer à *Fleet*, et je me charge de l'en retirer; j'ai pour cela un moyen sûr.

— Lequel?

— Un piano.

— Hein?

— Je dis un piano : voici la chose. M. Pickwick demande un piano; mon ami le menuisier et moi nous en apportons un qui n'a pas de clavier, une grande caisse, enfin; peu de jours après, le docteur déclare qu'il ne veut plus de piano; je reviens avec mon ami; nous le mettons dedans.....

— Pour l'étouffer ?

— On a maintenant des appareils pour faire revenir les gens asphyxiés.

— Le moyen ne vaut pas le diable, père.

— Alors on pourrait le déguiser en milady avec un voile vert... Toutes les milady ont des voiles verts.

— Et où cela le conduira-t-il ?

— Aux États-Unis, pardieu ! Il partirait sur le premier paquebot avec une bonne somme, et quand les Américains verraient qu'il y a de l'argent, ils garderaient l'homme.

— Et il resterait là-bas ?

— Jusqu'à la mort de madame Bardell. A son retour, il écrirait un long ouvrage contre les Américains, et on le lui achèterait au poids de l'or.

— Taisez-vous, père ; voici mon maître avec ses amis.

En effet, Pickwick arrivait accompagné de ses trois disciples, du fameux jurisconsulte Suubbius et de son avocat plaidant, le jeune Finge.

Samuel prit congé de son père, quitta la taverne, et suivit son maître qui se rendait au tribunal.

Au moment où ils entrèrent sous le vestibule, Pickwick remarqua des hommes mal vêtus qui distribuaient des cartes portant leurs noms et leurs adresses.

— Qu'est-ce que ces gens-là, Suubbius ? demanda-t-il au jurisconsulte.

— Des témoins.

— Je ne comprends pas.

— Cela est clair, pourtant ; ce sont des

hommes qui, pour une demi-couronne, jurent ce que l'on veut devant les magistrats ; ils n'ont pas d'autre profession.

Ils arrivèrent enfin à la salle où le jugement devait avoir lieu.

— Conduisez ces messieurs au banc des étudiants, dit l'avoué de Pickwick à son clerc. Vous, monsieur, vous serez à mes côtés : par ici, par ici ; et il entraîna son client derrière le banc des avocats.

Pickwick était dans une agitation extrême ; il se leva et jeta un coup d'œil sur l'assemblée. Il y avait beaucoup de monde, et, au banc des avocats, bon nombre de perruques, de nez rouges et de gros favoris, signes distinctifs du barreau anglais.

Bientôt entra le juge qui occupait le siège du président par intérim : c'était une

grosse tête sur un ventre énorme, qui marchait sans jambes et sans pieds; il salua le barreau, qui le salua; déposa devant lui son chapeau à trois cornes, arrangea sa perruque, et déclara que la séance était ouverte. L'huissier imposa silence et le greffier fit l'appel des jurés : ils étaient au nombre de dix; on leur adjoignit deux jurés ordinaires, Thomas Goffin, pharmacien, et Richard, épicier.

— Vous promettez, dit le juge...

— Monsieur le président, s'écria le pharmacien, je demande à être excusé de mon service; je n'ai point d'élève pour me remplacer.

— Il faut en avoir un.

— Mais, monsieur le président...

— Prêtez votre serment.

— Il n'y aura pas de ma faute si, avant la fin de la séance, quelqu'un meurt empoisonné.

— Comment cela, monsieur ?

— J'ai un jeune apprenti qui confond toujours le sel d'epsom avec l'acide oxalique et le sirop de séné avec le laudanum ; il est seul, je ne réponds de rien ; mais je vais prêter serment.

Pickwich regardait le pharmacien avec terreur, lorsqu'il fut distrait par un mouvement qui se fit dans l'assemblée. Il leva la tête, et vit madame Bardell, pour ainsi dire portée par une de ses amies, qui ployait sous le poids. Son fils était à côté d'elle, et l'émotion de la veuve se communiqua visiblement à l'auditoire.

— Bardell et Pickwick ! cria l'huissier.

— Je suis pour la demanderesse, et voici mon second, dit l'avocat Buzfuz.

— Je me constitue pour le défendeur, répliqua Suubbius, et mon second est M. Finge.

— Messieurs Buzfuz et Skimpins d'une part, Suubbius et *Singe* de l'autre, dit le président.

Le jeune avocat dont on avait défiguré le nom devint rouge jusqu'à la racine des cheveux.

— Mon nom est *Finge*, monsieur le président, dit-il.

— J'entends parfaitement : *Singe*... C'est la première fois que vous prenez la parole devant nous?... Asseyez-vous, monsieur *Singe*.

Le public éclata de rire, et le débutant déconcerté s'assit.

L'avocat Skimpins ouvrit les débats en faveur de la veuve Bardell ; il parla dix minutes sans rien dire, ce qui est le signe distinctif des grands jurisconsultes ; après quoi Buzfuz se leva, rajusta sa toge et sa perruque , parla bas à l'avoué Dodson, et commença avec la dignité d'un acteur français qui psalmodie des vers alexandrins.

— Messieurs,

Qu'il me soit permis d'abord de vous dire que, dans ma longue pratique des affaires, jamais cause aussi intéressante ne s'est offerte à moi ; et si le sentiment de mes devoirs d'avocat n'imposait silence à mon cœur, je sens que la vive émotion à laquelle

je suis en proie trahirait mes efforts et mon zèle.

Je m'adresse à un jury intègre, éclairé, qui discernera la vérité et fera droit à la veuve comme il ferait droit à l'orphelin.

Vous avez appris, messieurs, par mon savant confrère (celui qui avait parlé pour ne rien dire), vous avez appris que l'affaire dont il s'agit est relative à la violation d'une promesse de mariage, acte sacré dans lequel toute moralité est renfermée!... acte qui exige!... qui prouve!... d'où naissent!... Je m'arrête, messieurs, car un pareil sujet m'entraînerait trop loin.

Je vais vous exposer sommairement les circonstances de l'affaire.

A ce mot *sommairement*, le président, qui connaissait M^e Buzfuz, se renversa en arrière sur son fauteuil, et s'arrangea pour dormir.

—La plaignante, reprit l'avocat, est veuve depuis trois ans, messieurs, bien veuve, on ne peut pas plus veuve ! Son mari, vertueux douanier qui avait toujours joui de la confiance de ses supérieurs et de la solde de l'État, disparut inopinément de cette vallée de larmes pour aller chercher dans l'autre monde la paix et le repos que l'on refuse dans celui-ci aux douaniers !

Un fils né de cette douce union était resté à la triste veuve pour lui rappeler l'époux perdu ! Livrée à sa douleur et aux soins de son ménage, elle se retira dans *Goswell-Street*. C'est là qu'elle mit, il y a

deux ans, derrière ses vitres, un écriteau sur lequel ces mots étaient écrits :

APPARTEMENT DE GARÇON A LOUER EN GARNI

Faites attention, messieurs, à cette circonstance ; APPARTEMENT DE GARÇON!... La haute opinion que la veuve Bardell avait de notre sexe et le souvenir de son mari la déterminèrent à ne prendre que des garçons! M. Bardell avait été garçon, ce fut à des garçons qu'elle ouvrit sa demeure!

A peine avait-elle placé l'écriteau à sa fenêtre qu'un homme se présenta et devint le locataire de la malheureuse veuve. C'était un de ces êtres habiles à s'insinuer dans le cœur le plus dur, un de ces monstres dont le regard fascine comme celui du

boa et qui n'ont qu'à ouvrir les bras pour que les femmes y tombent ; en un mot, notre adversaire, l'infâme Pickwick.

Ici le savant fit un bond de colère et voulut parler, mais son avoué le retint en l'avertissant tout bas que ce n'étaient là que des formes oratoires, des fleurs de rhétorique dont les avocats en renom ne manquaient jamais d'embellir leurs plaidoiries. Malheureusement Buzfuz avait aperçu le mouvement de Pickwick.

— Vos yeux me menacent en vain, s'écria-t-il en étendant les deux bras comme s'il eût voulu en faire un devidoir : dût votre haine me poursuivre et me perdre, je dirai la vérité tout haut. L'avocat qui connaît son devoir ne craint personne que Dieu et M. le président!...

Un frémissement d'admiration courut dans l'assemblée.

— Pendant deux ans, reprit Buzfuz, l'homme que vous voyez là habita chez la veuve Bardell, laissant à celle-ci le soin de le blanchir, de le servir et de le raccommoder. Il lui avait fait une promesse de mariage qu'il nie aujourd'hui; heureusement j'ai ici deux lettres qui ne permettent aucun doute et prouvent quelle intimité existait entre Pickwick et la demanderesse.

PREMIÈRE LETTRE

« Ma chère madame Bardell,

» Des côtelettes à la sauce aux tomates.

» Votre dévoué,

PICKWICK »

Des côtelettes aux tomates!... Qui oserait écrire ainsi à toute autre qu'à sa fiancée?

SECONDE LETTRE

« Chère madame Bardell,

» Je n'arriverai que demain par la dernière diligence du soir ; ne vous inquiétez pas du chauffe-lit ! »

Je le demande, messieurs, parle-t-on de *chauffe-lit* à une femme sans avoir des intentions?... Qui écrirait *chauffe-lit* s'il s'agissait seulement d'une bassinoire?... Un savant connaît l'emploi des mots !... Aussi, je ne crains pas de l'affirmer, *chauffe-lit* dit tout ; *chauffe-lit* vaut une promesse de mariage écrite et passée devant notaire ;

chauffe-lit résume cette affaire et dispense d'en dire davantage.

Pour terminer, messieurs, je pourrais vous montrer les espérances de ma cliente détruites, son avenir gâté, ses moyens d'existence perdus, tandis que l'auteur de tant de maux ose se présenter devant vous la tête haute et le regard fixe.

Mais vous ne souffrirez pas qu'une telle immoralité reste impunie! Dans votre sagesse vous déterminerez l'amende qui doit lui être imposée, amende que, par un reste de tendresse, la généreuse madame Bardell a seulement portée, dans ses conclusions, à la somme de quinze cents livres st. (1500 louis).

La plaidoirie de M^e Buzfuz avait produit une grande sensation. Lorsque l'agitation

qui la suivit fut un peu calmée, on interrogea les témoins. Une amie de madame Bardell déclara qu'elle avait entendu faire la promesse de mariage, ce qui confondit Pickwick ; vint enfin le tour de Samuel.

Il s'avança lestement ; mit son chapeau par terre, appuya ses mains sur le dossier du banc placé devant lui, et attendit tranquillement que le président lui adressât la parole.

— Votre nom ? demanda le juge.

— Samuel Willer, monsieur.

— L'écrivez-vous avec un *v* ou avec un *w*.

— Avec un *v*, parce que cela prend moins de temps.

— Satané farceur ! s'écria une voix partant de la foule.

— Qu'est-ce que c'est ? dit le président ; témoin, savez-vous qui a parlé ainsi ?

— Je suppose, monsieur, que c'est mon père.

— Si vous pouviez me le désigner, je le ferais arrêter.

— Monsieur le président est trop bon.

— Eh bien, monsieur Viller, dit Buzfuz qui suivait avec attention les dépositions...

— Eh bien, monsieur.

— Vous êtes aux gages de M. Pickwick ?

— C'est mon opinion.

— Le jour de votre entrée à son service, n'avez-vous remarqué rien de particulier ?

— Pardonnez-moi : j'ai été habillé de neuf.

— Que savez-vous de madame Bardell ?

— Je sais qu'elle aime le grog et les tartines de jambon outre mesure.

— N'avez-vous jamais entendu parler de la promesse de mariage qui lui avait été faite par M. Pickwick ?

— Pardonnez-moi : j'ai entendu un jour mistriss Bardell en parler avec ses amies.

— Et que disaient-elles ?

— Que c'était l'avocat Dodson qui avait entrepris cette affaire par spéculation.

— C'est bien ; vous pouvez vous retirer.

Le président déclara que l'affaire était suffisamment entendue ; les jurés se retirèrent ; mais comme il était tard et qu'ils n'avaient point dîné, ils ne restèrent qu'un quart d'heure en délibération. Le tribunal

rentra aussitôt en séance ; le jugement fut prononcé et Pickwick condamné à 750 livres sterling de dommages-intérêts, etc.

— Je ne paierai pas ! s'écria le savant furieux.

— Alors, vous irez en prison, lui dit le président.

En effet, les 750 livres n'ayant point été payées au terme indiqué par la loi, Pickwick vit arriver un matin un homme habillé de noir et tout couvert de breloques : c'était l'officier civil qui venait le prier de choisir la prison qu'il préférerait.

— Conduisez-moi où vous voudrez, répondit le philosophe.

— Alors, à la maison de Fleet.

— Soit.

En route, l'homme aux breloques tâcha de distraire Pickwick et l'assura que le séjour de la prison était moins pénible qu'on ne le pensait généralement.

— J'ai connu, dit-il, un détenu nommé Bill qui ne voulut jamais quitter Fleet. Le geôlier, qu'il amusait par son esprit, lui accordait beaucoup plus qu'aux autres; mais Bill abusa si longtemps et si bien de cette indulgence, qu'un soir le porte-clefs lui dit :

— Vous avez fini votre temps il y a plus de six mois, numéro 30, et vous vous conduisez si mal, que je serai obligé de vous renvoyer.

Bill pâlit, et le lendemain on le trouva pendu dans sa cellule. Avant de mourir,

il avait écrit une lettre conçue en ces termes :

« Il faut à l'homme un but, une passion
» ou une habitude ; je n'avais pour but que
» la taverne, pour passion que l'ale, pour
» habitude que la prison ; j'ai perdu depuis
» longtemps mon but et ma passion, on me
» menace de m'ôter mon habitude, en con-
» séquence je me tue.

» *Signé*, BILL. »

Comme l'officier civil finissait son histoire, ils arrivèrent à Fleet. Dès les premiers jours, Pickwick fut effrayé de l'air sombre de la maison, de l'humidité des corridors et de l'obscurité des cellules. On le conduisit dans une chambre où se trou-

vaient déjà trois vauriens avec lesquels on le laissa.

Un profond sentiment de tristesse s'était emparé de notre savant, et il commençait à comprendre que la captivité était quelque chose de plus cruel qu'il ne l'avait pensé.

Pendant qu'il faisait ces réflexions, une mouche vint se poser sur son nez. Pickwick se demanda comment, n'ayant point subi de jugement, cette mouche se renfermait dans une prison sombre et infecte, au lieu de voler au grand air. Il en conclut naturellement que les insectes n'étaient pas doués de raison, et cette démonstration nouvelle d'une vérité philosophique dont il s'était longtemps occupé le consola un peu.

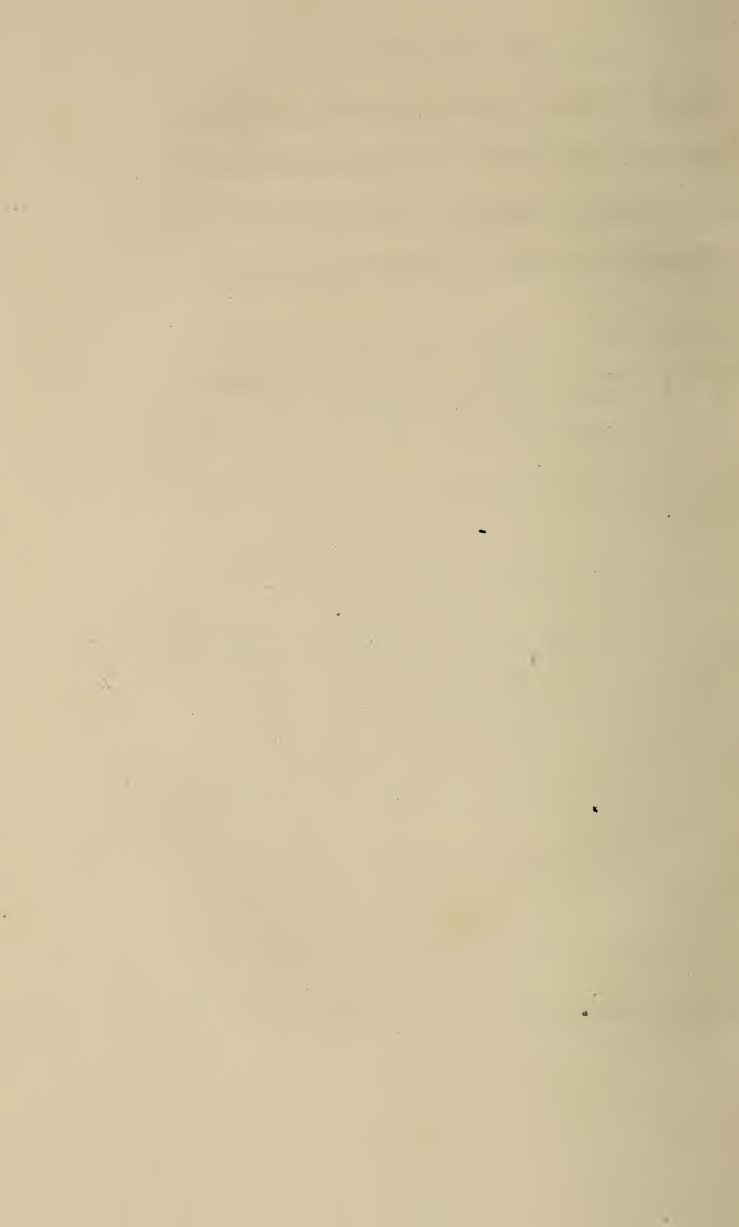
Cependant il fit appeler le geôlier pour lui demander s'il ne pouvait avoir une

chambre pour lui seul ; faveur qui lui fut accordée moyennant une guinée par semaine. Il sut alors que les dettiers qui n'avaient pas de ressources personnelles mouraient de faim, les créanciers n'étant pas tenus, comme en France, de nourrir les débiteurs qu'ils font arrêter. On lui raconta qu'il y avait, quelques années auparavant, à la porte de la prison, un homme renfermé dans une cage, qui criait aux passants en agitant une sébile : « *Ayez pitié des pauvres prisonniers !* » La cage, l'homme, la sébile, tout a disparu, tout, excepté la misère qui est restée la même au dedans.

Il faut laisser vivre dans le code de l'Angleterre, afin que l'avenir en soit édifié, ces dispositions qui veulent que le *voleur et le meurtrier soient nourris, vêtus, chauffés aux*

*frais de l'État, tandis que celui qui n'a pu payer ses dettes meurt de faim en prison, s'il n'a de quoi se nourrir, c'est-à-dire s'il est réellement misérable et débiteur de bonne foi*¹.

1. Tous ces détails, qui sont de la plus rigoureuse exactitude, nous ont été fournis par l'ouvrage de Dickens auquel nous avons déjà emprunté le *Commis-voyageur*.



LES

PRISONNIERS D'AMÉRIQUE ¹

On a fait en Angleterre, en Suisse et surtout en Amérique, beaucoup d'essais pour la moralisation des prisonniers ; mais, parmi les différents systèmes proposés pour atteindre ce but, deux surtout ont fixé l'attention : celui adopté dans la prison d'Auburn,

1. Ce travail est emprunté au *Coup d'œil rétrospectif sur un voyage dans l'Ouest*, par miss Harriett Martineau, ouvrage du plus haut intérêt, qui fait suite au beau livre de la *Société américaine*, du même auteur. Nous avons souvent traduit l'auteur anglais, tâchant seulement de choisir parmi les documents dont son ouvrage abonde, et d'expliquer ce qui aurait pu paraître obscur à des lecteurs français.

en Angleterre, et celui pratiqué dans la prison de Philadelphie, aux États-Unis.

A Auburn, les prisonniers ne sont isolés que pendant la nuit et sont toujours exposés aux regards des gardiens. Cette surveillance et le silence qui leur est imposé forment la base du système pratiqué dans la prison ; et, lorsqu'on l'examine de près, il ne semble pas qu'on puisse en attendre de grands avantages. Le mutisme qui est ordonné aux prisonniers les conduirait à la folie, s'il était possible ; mais tous apprennent à s'y soustraire. Parler est un acte nécessaire, innocent, et plus indispensable pour des captifs que pour les hommes libres ; aussi les détenus d'Auburn apprennent-ils à converser sans remuer les lèvres, et le soir, lorsqu'ils sont renfermés dans leurs cellules

solitaires, les tuyaux des ventilateurs leur servent de porte-voix pour entretenir leurs voisins.

Le fouet n'a pu rien changer à cet état de choses, parce que tous les supplices ne sauraient empêcher les actes justes et naturels de s'accomplir. On force seulement par ce moyen les prisonniers à la dissimulation ; on les habitue à transgresser les lois de la prison, chose dangereuse et tout à fait contraire à leur régénération morale.

Quant à l'espionnage continuel qui les entoure, à ces ouvertures pratiquées dans leurs cellules pour les voir sans être vu, à ces chaussures bourrées, à l'aide desquelles on s'approche sans être entendu, ce sont là des moyens bons pour des cachots d'inquisition et non pour une prison dans laquelle

on a la prétention d'améliorer les coupables. On les prive ainsi de l'oubli d'eux-mêmes dont ils pourraient jouir dans une libre conversation, et en même temps du repos et de l'ombre qui sont le privilège d'une réclusion complète. Chaque mouvement leur rappelle leur position; ils savent que des yeux cachés voient toutes leurs actions; *ils ne peuvent vivre ni seuls ni en société*, et la pudeur leur est même interdite! Ceux qui ne se dépravent pas tout à fait dans une telle position vivent dans un état incessant d'angoisses : les figures pâles et les yeux hagards des détenus d'Auburn ne laissent, du reste, aucun doute à cet égard.

Le système de l'isolement complet a été adopté dans la prison de Philadelphie. Chaque condamné couche et travaille dans

une chambre séparée, où il est libre de ses actions.

Il y a dans ce système deux avantages inappréciables : le premier, c'est que, livrant au gardien l'esprit du prisonnier, il lui permet d'agir continuellement et sans partage sur ses moindres pensées ; le second, c'est qu'il préserve le détenu des mauvaises influences d'une société vicieuse, de la honte dans l'intérieur de la prison et de la dégradation au dehors. Certes, il y a encore beaucoup à faire pour que le système d'isolement ne laisse rien à désirer ; mais tel qu'il existe il semble de beaucoup préférable à tous les autres.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous entendons l'isolement avec le travail et les visites fréquentes du gardien : sans le tra-

vail la punition serait horrible et injuste, car ce serait ôter son but à l'existence humaine. Le travail n'est pas seulement le grand consolateur de l'homme, c'est son devoir et son privilège. Cette vérité est tellement comprise dans les prisons de Philadelphie, qu'on ne force ni n'engage jamais le condamné au travail; on attend qu'il en réclame, et l'on n'a point d'exemple de détenus qui ait dépassé le troisième jour sans faire cette demande.

A son arrivée dans l'établissement, le prisonnier est conduit à la salle de bains, où le médecin et le gardien constatent son état de santé; puis on lui enveloppe la tête d'un capuchon qu'on ne lui retire que dans sa cellule. Miss Martineau dit n'avoir jamais rencontré de détenu qui pût lui dire quelle

était la forme de la prison, ni dans quel point sa chambre se trouvait placée. Cette ignorance leur ôte jusqu'à la pensée de l'évasion.

Le second jour le gardien visite le prisonnier et a avec lui une conversation relativement aux règles de la maison. S'il demande de l'ouvrage on le laisse choisir entre trois ou quatre états, parmi lesquels le tissage et la cordonnerie sont les principaux. On l'avertit que s'il fait une certaine tâche il aura la ration accordée aux bons travailleurs, et que, s'il la dépasse, on mettra de côté le prix du surcroît d'ouvrage, afin de le lui rembourser à l'expiration de sa peine. On lui donne aussi une Bible et quelques autres livres fournis par les amis de l'institution.

Lorsque miss Martineau visita l'établissement de Philadelphie, elle demanda à voir les prisonniers de près et à causer librement avec eux. Je supposais, dit-elle, qu'après une longue séparation de la société, ils seraient disposés à converser intimement et à m'ouvrir leurs âmes ; aucun d'eux n'était prévenu de ma visite, et cependant leur réception fut partout la même. A mon aspect tous paraissaient étonnés et déposaient leurs alènes ou leurs navettes. Je commençais par leur dire que je ne venais point dans l'intention de leur adresser des sermons religieux, mais pour les voir et connaître d'eux les causes qui les avaient amenés là ; ajoutant que si ma visite leur déplaisait, j'étais prête à me retirer sur-le-champ. A ces mots, le prévenu ne manquait

jamais de m'approcher son siège qu'il essayait avec son tablier, et, retournant s'asseoir sur son banc de travail, il répondait sans hésitation à toutes mes questions.

Je n'ai jamais reçu de confidences plus entières, plus simples que les leurs, et beaucoup étaient extraordinaires. Tous finissaient par me raconter leur histoire. Il y avait au fond de chaque confession quelque plaie du cœur. Les uns avaient eu à souffrir de l'intempérance d'un père ou de la dureté d'une marâtre, les autres de l'infidélité d'une épouse ou de la coquetterie d'une maîtresse; toujours enfin une souffrance domestique apparaissait comme l'origine de leur perte, et, pour tous, un malheur avait précédé la faute!

Un de mes amis qui savait que je visitais

la prison de Philadelphie, me pria de voir deux frères qui avaient été condamnés comme faux monnayeurs. Le cas était notoire, et le frère aîné était un vieux coupable; je promis de m'enquérir d'eux. Mon ami eut l'imprudence d'avertir la femme du plus jeune condamné, que je devais visiter son mari, et celle-ci arriva chez moi dès le lendemain. Je m'aperçus bientôt que la pauvre créature me racontait toutes ses affaires de famille, dans l'espérance que je rapporterais sa conversation à son mari; je me vis forcée de l'arrêter en l'avertissant que la règle de la prison défendait de rien dire aux détenus de ce qui se passait au dehors, et que c'était seulement à cette condition que j'étais admise à les voir. La réponse de cette femme me brisa le cœur.

— Oh ! je ne veux point contrevenir aux règles de la maison, madame, me dit-elle ; mais il y a une chose que j'ai là, sur le cœur, comme un poids qui ne peut s'en aller : *s'il* savait cela seulement, je ne demanderais plus rien. Quand on l'a condamné, *il* espérait obtenir sa grâce au bout de trois mois, et voilà cinq mois de passés. Oh ! madame, pourvu qu'il ne croie pas que c'est de ma faute... J'ai fait tout ce que j'ai pu ; mais on ne m'a point écoutée... Oh ! mon Dieu ! songez à cela, madame... S'il allait penser que je l'aime moins depuis qu'il est malheureux !

J'assurai cette pauvre et tendre créature que je parlerais à ce sujet au directeur de la prison ; et, en tout cas, je promis de lui répéter tout ce que son mari m'aurait dit.

Je trouvai le prisonnier à son métier de tissage : il me parla quelque temps de son ouvrage ; mais je m'aperçus bientôt que son esprit était occupé d'autre chose. Pour éviter des questions auxquelles il ne m'était point permis de répondre, je lui demandai s'il n'avait point de parents dans la ville ; il me cita alors le frère qui l'avait entraîné au crime, et tout ce qu'il en dit était empreint d'une clémence et d'une délicatesse touchantes. Il ne chercha point à motiver ou à justifier sa faute en détaillant les circonstances atténuantes ; mais il me parla beaucoup de sa femme : il me dit que lui, il avait toujours été faible, mais qu'elle, elle était forte d'esprit et de cœur ; qu'elle le préservait quand elle était là ; qu'elle savait lui donner des conseils devant les

autres sans l'humilier, et qu'elle réservait ses réprimandes pour les heures où ils étaient seuls. Le malheur avait voulu qu'il se rendît à Philadelphie deux jours avant elle ; il y avait trouvé son frère, qui lui avait persuadé de mettre en circulation deux pièces de cinq francs contrefaites : c'était là tout son crime ! Il ne cherchait point cependant à l'excuser et ne semblait pas le regarder comme de peu d'importance.

Il me dit qu'autrefois il ne pensait pas que ce fût une grande faute de porter atteinte à la propriété des autres, et qu'il lui semblait juste que le superflu des riches passât entre les mains des pauvres ; mais, depuis sa détention, il avait beaucoup réfléchi, et il sentait combien il était nécessaire de protéger les droits de chacun.

— Maintenant, ajouta-t-il, je crois être sûr que rien ne me déciderait à violer les lois; mais à quoi me sert de n'être plus aveugle? j'ai rendu ma femme malheureuse à jamais, et tout est sans remède.

Je tâchai de le dissuader; je lui rappelai qu'il n'était condamné que pour cinq ans; qu'une fois sa peine achevée, il serait encore jeune et qu'il pourrait rendre sa femme au bonheur pour de longues années. Ces raisonnements lui firent quelque bien; il releva de dessus son métier ses yeux baignés de larmes, et commença à s'occuper du sujet que je redoutais, *le pardon!*

Depuis que je visitais les prisons de Philadelphie, j'avais remarqué que c'était la pensée unique de tous les condamnés, et que cet espoir incertain, loin d'être pour

eux une joie, leur ôtait tout repos d'esprit. Je répondis donc au jeune tisserand qu'il avait tort de compter sur un grâciement peu probable ; puis, voyant que j'avais affaire à une intelligence ouverte et droite, je lui prouvai que toute faute devant être punie, le pardon était une violation du principe de justice, et, comme tel, dangereux. Il m'écouta avec une attention anxieuse ; et, après avoir assez longuement développé la pensée que je venais d'avancer, je lui demandai directement si, la main sur le cœur, il croyait que la société dût lui pardonner !...

Tremblant de tous ses membres et blanc comme la muraille, il me répondit courageusement :

— Non !

Je lui demandai si, accepter le châtement sans arrière-pensée, n'était pas plus sage que d'user sa vie entre l'attente et la déception.

Il ne me répondit pas.

Enfin, je lui demandai si, lorsque son cœur se brisait ainsi dans de vains espoirs, il n'accusait point sa femme de l'oublier?

— Oh ! non, jamais ! jamais ! ... s'écria-t-il.

J'avais obtenu ce que je désirais, j'avais une bonne parole à rapporter à la malheureuse épouse.

Le lendemain, elle arriva chez moi de bonne heure. Je lui racontai tout l'entretien de son mari, et mon récit lui fit verser beaucoup de larmes. Enfin, elle m'annonça qu'une nouvelle douleur allait s'ajouter à toutes celles qui l'accablaient : les *honnêtes*

gens de Philadelphie ne voulaient plus lui donner de travail à cause de la condamnation de son mari, et elle était obligée de se retirer chez son père avec son enfant. C'était pour elle un grand crève-cœur de quitter Philadelphie, où son mari respirait et où elle pouvait voir, du moins, les murs de sa prison ! Elle me parla encore longtemps de son passé, des premiers jours de son ménage ; enfin elle tressaillit en entendant sonner l'heure, s'accusa d'oublier son enfant, son voyage, tout, et prit congé de moi.

Mais elle revint bientôt sur ses pas les larmes aux yeux, me prit la main et me demanda s'il ne lui serait possible de rien faire pour moi ? Je pensai que, dans un monde aussi changeant que le nôtre, la

chose pourrait arriver, et je lui promis de recourir à elle si j'en avais jamais besoin.

Je m'informai plus tard de cette digne femme, et je sus que, peu de mois après son arrivée chez son père, elle était tombée dans un état de langueur sans qu'on pût en savoir la cause ; seulement elle répétait chaque jour :

— Je sens qu'il va arriver un malheur.

Elle reçut enfin une lettre de Philadelphie qui lui annonçait que son mari était mort d'un coup de sang.

Lorsque je visitai le frère aîné du tisserand dont je viens de raconter l'histoire, je pus reconnaître combien le secret, recommandé par les règlements de la maison, était religieusement observé.

On m'avait répété plusieurs fois que les deux frères avaient été amenés en même temps dans la prison, et je n'hésitai, par conséquent, nullement à parler du plus jeune devant l'aîné ; je fus frappé de la véhémence avec laquelle il s'écria :

— Est-ce que mon frère est ici ? quel côté de la prison occupe-t-il ?... Est-il possible qu'ils l'aient condamné ?

Quoique je ne pusse répondre à aucune de ces questions, je ne fus point fâchée que le hasard lui apprît ainsi où il avait conduit son jeune et malheureux frère.

Il est certain que beaucoup de condamnés sortent améliorés de la prison de Philadelphie. Les hommes, subissant leurs sentences sous des noms supposés ou venant d'assez loin pour espérer que leurs condam-

nations seront ignorées des personnages qu'ils connaissent, sont surtout faciles à réformer; ceci prouve l'influence que la réprobation publique exerce sur les résolutions ultérieures du condamné. Pour qu'il mérite sa réhabilitation, il faut en effet qu'il la voie possible; et s'il est sûr que l'opinion continuera à le flétrir, même après sa régénération, il n'aura jamais le courage de l'accomplir.

Miss Martineau cite un grand nombre de faits qui prouvent quels heureux résultats ont été obtenus à Philadelphie par l'isolement absolu. Il ne faut point croire cependant que ce moyen soit infaillible et convertisse tous les prisonniers. J'en vis, dit miss Martineau, de si stupides qu'on ne pouvait en rien espérer. Quelques autres

comprenaient si étrangement et étaient si sûrs d'eux-mêmes, si persuadés qu'ils ne retomberaient plus dans le péché, que je voyais clairement, par avance, qu'ils reviendraient un jour en prison.

Un marin, connu pour avoir tranché plus d'existences qu'aucun autre en Amérique, était parfaitement certain qu'il serait dorénavant le plus vertueux des hommes. Il était résolu à ne boire que du thé et à ne jamais souper une pièce de monnaie. Je lui fis observer qu'il ne pourrait donner cette assurance que lorsqu'il se serait trouvé en présence de liqueurs fortes ou d'argent, et qu'il n'était pas bon d'avoir en soi-même tant de confiance. Il secoua sa crinière de cheveux rouges, et me regarda d'un œil féroce, en me disant qu'il recon-

naissait l'indignité de sa vie, mais que le *Christ avait racheté toutes les âmes*.

Il me répéta beaucoup qu'on n'avait jamais prononcé de condamnation contre lui pour meurtre; je lui demandai comment il était venu dans cette prison.

— Pour une couple de vols : un grand et un petit, me répondit-il avec la plus grande nonchalance.

Il me raconta alors que sa mère venait de mourir dans ses bras lorsque deux de ses amis étaient arrivés près du lit de mort et lui avaient proposé *une expédition*; il me détailla comment *l'affaire* avait été conduite, et de quelle manière il avait été pris. Ce récit était trop scientifique pour que je le compris; mais j'en avais entendu assez pour que ma réponse fût prête quand il me

demanda ce que je lui conseillais de faire après sa sortie de prison.

— Je vous engage, lui dis-je, à vous établir dans les bois, loin de tout cabaret, de toute mauvaise compagnie et de toute propriété individuelle.

Le système d'isolement a besoin d'être essayé longtemps avant d'être adopté à l'exclusion de tout autre; il a surtout besoin d'être modifié. Je n'aime, je l'avoue, ni le silence, ni la réflexion trop continuelle qui résultent d'une solitude absolue, et je crois que l'on pourrait remédier à ces inconvénients. J'ai vu à Charleston (*Massachusetts*) plusieurs condamnés noirs et blancs, à qui l'on avait permis de chanter ensemble comme récompense de leur bonne conduite; je me rappelle encore l'impres-

sion que je reçus en entendant sortir de telles bouches les belles paroles du cantique : *Les cieux nous disent*, etc. Il serait certainement utile d'introduire ainsi dans toute prison d'innocentes distractions et de douces habitudes.

Du reste, quel que soit le mode adopté, il y a un principe qui doit dominer tout système pénitentiaire : c'est de *traiter les coupables en hommes*, car leur qualité d'homme est en eux la chose immuable, et leur culpabilité n'est qu'un état temporaire. Les prisonniers de Philadelphie le sentent si bien, qu'ils se louaient spécialement à moi d'être traités *avec respect*; tous se servirent de la même expression ! Et il est si vrai que la question la plus importante n'est point le système adopté dans l'établis-

sement, mais l'estime que l'on montre au criminel pour sa qualité d'homme, que les plus beaux résultats obtenus peut-être jusqu'ici l'ont été dans la prison de Weather-Field, où l'organisation est loin de valoir celle de Philadelphie, mais où le capitaine Pillsbury a porté au plus haut degré cette considération respectueuse pour le prisonnier.

Sa puissance sur les criminels est si connue, que de toutes parts on lui envoie les plus endurcis et les plus incurables. Voici ce qu'on m'a raconté de sa manière d'agir avec deux de ces malheureux :

Le premier était une espèce de géant qui, depuis dix-sept ans, était tombé de faute en faute jusqu'aux plus horribles crimes; son aspect seul jetait partout la ter-

reur. Le capitaine lui dit à son arrivée :

— J'espère que vous ne tenterez pas de vous échapper. Agissons l'un envers l'autre avec loyauté, je tâcherai que vous soyez aussi bien que possible, et je désire que nous soyons amis. Il y a ici un cachot d'où le prisonnier n'entend rien, ne voit rien; cet isolement serait une grande torture. Je n'ai encore jamais été forcé de l'infliger à personne : vous pourrez parcourir la maison aussi librement que moi-même; seulement confiez-vous à moi comme je me confie à vous.

Le condamné garda un silence sournois, et, pendant plusieurs semaines, la franchise cordiale du capitaine ne put toucher ce cœur de pierre; on sut enfin qu'il préparait une évasion.

Le capitaine le fit appeler et lui reprocha sa conduite; mais le prisonnier resta renfermé dans son farouche silence. Alors Pillsbury lui déclara qu'il était forcé de le conduire au cachot solitaire, et, prenant une lampe d'une main, de l'autre la clef, il marcha devant le meurtrier.

Arrivé à la porte de la prison, le capitaine, qui est faible et petit, se retourne, et, seul devant ce colosse, le regarde en face :

— Maintenant, lui dit-il d'une voix triste et émue, je vous le demande, avez-vous été avec moi ce que vous deviez être?... Je vous ai accordé ma confiance et vous m'avez refusé la vôtre; j'ai fait pour vous tout ce que je pouvais, et vous avez comploté contre moi... Cela est-il bien? cela est-il juste?... Et cependant l'idée de vous en-

fermer là me fait mal!... Si seulement je pouvais croire que vous avez quelque amitié pour moi!...

Le meurtrier fondit en larmes.

— Voilà dix-sept ans que je suis un démon, dit-il, et vous me traitez en homme!...

— Allons-nous-en! s'écria le capitaine, en retirant vivement la clé du cachot.

Et le condamné put parcourir la maison comme par le passé : à partir de ce jour, il confia tout à Pillsbury et accomplit son temps de captivité avec une sorte de joie religieuse.

L'autre prisonnier était également un grand coupable qui, en voulant fuir, se blessa grièvement au pied. Le capitaine le fit transporter sur son propre lit, où on le

pansa sans qu'un seul mot de reproche lui fût adressé. Quand on eut fini, chacun s'alla coucher; mais Pillsbury ne put dormir : chagrin de cette tentative d'évasion, poursuivi de l'idée que le blessé souffrait, il se leva, prit la lampe et entra dans la cellule du prisonnier.

Il le trouva tourné vers la muraille, les yeux fermés; mais on ne pouvait se méprendre à l'expression de souffrance répandue sur tous ses traits. Le capitaine pensa que le bandage était trop serré; il le relâcha, alla prendre son propre oreiller pour soutenir le membre malade, puis se retira plus tranquille : comme il fermait la porte, le prisonnier se dressa sur son séant et le rappela.

— Est-ce seulement pour desserrer mon

bandage, que vous êtes venu, monsieur? dit-il brusquement.

— Oui; je pensais que vous étiez mal; je ne pouvais m'endormir.

— Et vous ne me reprochez pas ma conduite?

— J'en suis profondément affligé; mais je ne puis vous faire des reproches pendant que vous souffrez.

Le prisonnier était dans une agonie de honte et de douleur. Il supplia qu'on eût confiance en lui comme par le passé. Quand il fut guéri, on lui accorda la même liberté dont il avait joui avant son évacion, et il n'en abusa jamais.

C'est encore au capitaine Pillsbury que l'on vint dire un jour qu'un prisonnier des plus furieux et des plus redoutables avait

juré de l'assassiner, prétendant que sa bonté n'était qu'un leurre pour retenir les condamnés en prison. Le capitaine le fit venir, renvoya tout le monde et lui ordonna de le raser. La main du prisonnier tremblait ; cependant, il s'en tira à son honneur. Quand il eut fini :

— On m'avait assuré que vous vouliez m'assassiner, lui dit le capitaine ; mais moi j'ai pensé que je pouvais me fier à vous.

— On vous avait dit vrai, monsieur, dit le condamné attendri, mais Dieu vous bénisse !

Et, à partir de ce jour, il fut régénéré.

De tels faits n'ont pas besoin de commentaires ; ils prouvent qu'il y a quelque chose de plus puissant sur l'homme que toutes les institutions, c'est l'homme lui-

même, quand il se montre courageux, dévoué et grand ! Que deviendraient, sous l'influence d'un Pillsbury, les forçats qui achèvent de dépouiller dans nos bagnes leur nature d'homme pour se transformer en bêtes féroces ? Se peut-il que les nations fassent en général si peu d'efforts pour guérir cette plaie des prisons qui les déshonore et les ronge, en anéantissant parfois les plus riches natures.

Je vis à Charlestown, dit miss Martineau, un prisonnier qui m'a laissé un profond souvenir : c'était un homme d'une rare énergie, mais dont la puissance avait pris une mauvaise direction ; il avait levé la main contre tous et tous avaient levé la main contre lui ; sa vie entière avait été un combat, et il avait vécu dans la so-

ciété à la manière des lions au désert. Dans la prison même il s'était rendu formidable; on le traitait comme s'il eût été de race satanique et non de chair et de sang, comme si les émotions humaines ne pouvaient plus l'atteindre, les affections le toucher. Ainsi refoulé dans le crime, il en avait fait son empire, son orgueil. Il était chargé de chaînes et chaque nuit on le renfermait dans une cellule différente.

Je me trouvais debout dans le couloir lorsqu'il passa, et je fus obligée de me ranger de côté. Il y avait quelque chose de vraiment grand dans l'aspect de cet homme qui, appuyé sur sa force, s'était dit : « Le mal est mon bien. » Il marchait lentement, en faisant retentir ses chaînes, et il nous regarda en face lorsqu'il passa devant nous.

Certes, il doit avoir une pauvre opinion du pouvoir humain, quand il voit les fers, les barreaux et les six hommes qu'on est obligé de requérir contre sa seule volonté.

Lorsque je le vis disparaître au fond de sa cellule et que j'entendis le bruit de tous les verrous que l'on tirait sur lui, je ne pus m'empêcher de penser qu'il y avait là, renfermé entre ces quatre murs, beaucoup de sentiments et de facultés dignes de quelque trône barbare.

Qui sait combien de prisonniers semblables à celui de Charlestown usent, dans une captivité sans salut possible, la puissance qu'ils avaient reçue de Dieu pour l'honneur et l'avantage de leurs frères? Que de génies perdus ainsi, que de courages viciés, que de patiences employées au mal!...

Et l'on nous parle de tout ce que l'on a fait pour le peuple, quand sa vertu est livrée à tous ces hasards de l'ignorance, du désespoir, de la misère, quand la pénitence de ses fautes (à lui qui marche toujours au milieu des tentations), loin de devenir un moyen de rachat, devient un moyen de perdition éternelle !

Et qui ne voit que la moralité des classes inférieures est chez nous un miracle de volonté ? Combien y a-t-il de gens bien nés sûrs de rester honnêtes dans la position du premier ouvrier qui passe ? La réforme pénitentiaire est une question toute démocratique ; car c'est le peuple qui remplit les bagnes aussi bien que les hôpitaux ; non qu'il soit moins probe et moins sain, mais parce qu'il est moins habile et plus exposé.

L'enseignement primaire et les prisons sont les deux institutions les plus importantes de l'avenir : c'est grâce à elles que le travailleur devra d'abord ne point faillir, puis se relever quand il aura failli.

ÉTUDES ANECDOTIQUES

LES TRIBUNAUX

La nécessité de conserver la famille créa la loi, qui ne fut autre chose que la sagesse du père; plus tard, quand les familles réunies formèrent un peuple, ce fut encore le père fictif et choisi, c'est-à-dire le chef, qui rendait la justice. Saint Louis, *disant droit* sous le chêne de Vincennes, nous donne le modèle du roi primitif, législateur et

juge à la fois. Mais un homme ne pouvait suffire à prononcer sur les querelles de toute une nation, il lui fallut choisir des sages auxquels il transmettait son autorité, et qui étaient chargés de décider en son nom. Ce fut l'origine des tribunaux.

Les endroits choisis pour rendre justice, chez les premiers peuples, sont généralement des lieux sacrés : c'est au fond des forêts druidiques, près des fontaines saintes, sur les tombeaux révéérés ou sous le ciel, demeure des dieux, que le tribunal s'assemble. En Allemagne, les arrêts se rendaient souvent sous les tilleuls, arbre mystérieux dont le nom se trouve dans les *niebelungen* et dans toutes les légendes du Nord. En Bretagne, les juges siégeaient dans un bateau, sur le lac de Grandlieu, et

leur pied devait toucher l'eau du lac. Les cromlechs, ou enceintes de pierres celtiques, servirent aussi de salles de justice aux druides. Il existait encore, en 1688, dans le Rhingau, une cour civile qui se tenait à ciel ouvert, devant la grange tapissée de maïs. Ailleurs, on plantait en terre des branches de coudrier, on tendait un fil de l'une à l'autre pour arrêter la foule, et l'espace ainsi réservé servait de tribunal. Chez les Thuringiens, on formait une enceinte de planches qui laissait voir le juge de la tête aux épaules; une entrée ouverte du côté de l'orient était fermée de barres, afin qu'on ne pût arriver jusqu'au juge pour le violenter : on plaçait les prévenus au nord, les plaignants au sud.

Quant aux époques où l'on *tenait justice*,

elles varièrent selon les peuples et les temps. Chez les Germains, dit Tacite, les juges se rassemblaient le jour de la nouvelle ou de la pleine lune. Plus tard, les grandes fêtes religieuses servirent à fixer chez tous les peuples chrétiens les jours consacrés aux *plaid*s. La séance devait commencer à l'aurore et ne se terminer qu'à *heure d'estoiles*.

Comme nous l'avons dit plus haut, les juges furent d'abord les chefs, prêtres, rois ou consuls, selon la forme du gouvernement. Chez plusieurs peuples barbares, on suspendait un bouclier à une lance pour indiquer la tenue de l'assemblée. Les juges venaient en armes ; ils plantaient leurs couteaux au milieu d'un cercle tracé sur le sol, et, à l'appel de leurs noms, ils les re-

tiraient en disant : *Je tire pour justice*. On leur faisait ensuite prêter serment.

« Le franc-juge, dit Grimm, jurait de tenir et maintenir la loi weimique devant homme et femme, blé et gazon, pierres et bâton, devant toutes choses à Dieu, excepté devant l'homme qui garde et maintient le mystère weimique. Il ne s'en écartera pour peine ni amour, pour gage ou vêtement, pour or ou argent, ni pour cause quelconque. »

D'après les mêmes lois, le juge doit siéger à jeun et réfléchir cent vingt-trois fois avant de prendre une décision. Chez les Gallois, il tournait le dos au soleil, et portait, en guise de sceptre, un bâton de justice. Si la séance était interrompue, on suspendait le bâton au siège, afin de mon-

trer que l'audience n'était point close. Quelquefois, pour indiquer le respect que la foule devait au tribunal, on posait sur un banc un gantelet de fer, une épée, une corde, des ciseaux et une hache.

Les hommes qui rendaient ainsi leurs arrêts étaient, le plus souvent, des juges nommés *ad hoc*; cependant, l'usage des jurés était aussi très-fréquent. L'histoire nous apprend que l'on tenait souvent, en Suisse, *un conseil de rues*, c'est-à-dire composé des sept premiers laboureurs qui se rencontraient. Parfois, on arrêtait le premier bon compagnon qui passait, et on lui demandait son avis.

Les membres du tribunal étaient presque toujours au nombre de trois, de sept ou de douze.

Les prévenus prononçaient un serment dans lequel ils appelaient tous les éléments à témoin de leur sincérité ou prononçaient sur eux-mêmes de terribles malédictions en cas de mensonge. La formule de réconciliation chez les Frisons était remarquable ; Grimm nous l'a conservée :

« Nous jurons d'être fidèles à ce serment devant morts et vivants, devant tout homme né et à naître, et cela, tant que sur le mort marche le vivant, tant que le chêne est debout dans le champ, tant que sur la terre l'eau s'en va coulant. »

Les femmes allemandes juraient par leur sein et les tresses de leurs cheveux. Au moyen âge, on jura sur l'évangile, sur la croix, sur les reliques, sur l'anneau de la

porte de l'église. Chez certains peuples, il suffisait primitivement que l'accusé niât le crime, la main étendue sur une épée, pour être aussitôt acquitté. Plus tard, son affirmation ne suffit pas; il fallut celle de sa famille, de sa tribu. Les Gallois demandaient, dans certains cas, le serment de six cents hommes.

Lorsque le serment parut sans valeur, on fit subir au prévenu les épreuves du poison, du fer, du feu ou de l'eau. Ces épreuves, supprimées plusieurs fois par les rois de France et les parlements (notamment en 1601), reparaissent pourtant sans cesse dans l'histoire. Les duels judiciaires avaient aussi pour but de décider entre l'accusateur et l'accusé. Le dernier autorisé fut celui de Guy-Chabot de Jarnac et de

François Vivonne de la Châtaigneraie, en 1547.

Les tribunaux anciens ne prononçaient point seulement des arrêts contre les personnes, mais aussi contre les animaux et les choses. On trouve dans la loi des dispositions relatives aux délits commis par les chiens, les chevaux, les oies, etc. En 1600, des juges d'une province du Midi condamnèrent une truie à être pendue jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Dans le droit féodal de certaines contrées, le condamné avait le droit de blâmer la sentence et d'appeler chaque juge en combat singulier. Un assistant ayant capacité d'être juré pouvait également déclarer que l'arrêt lui semblait injuste. Le même droit établit qu'en sortant du tribunal, le

juge devra trouver une table servie : *linge blanc, verres blancs, blanc manger, blanches chandelles, et un feu de bois sec sans fumée.* Ce sont les amendes prononcées qui paient ce repas. « Tout ce qui reviendra desdites amendes, dit le droit allemand, sera consommé sous les tilleuls par les seigneurs et gens de la marche réunis. »

Les premiers parlements français avaient été appelés ambulatoires parce qu'ils allaient d'un lieu à un autre ; les tribunaux ne commencèrent à être permanents chez la plupart des peuples modernes, que vers le xiv^e siècle. La justice y gagna sans doute en régularité ; mais, devenue une profession, elle ne tarda pas à tomber dans le trafic. Il se forma une classe inconnue jusqu'alors, d'hommes durs, astucieux et ache-

tables, que l'on appela la magistrature, race de loups-cerviers, vivant du sang et de la chair du peuple. Quelques grands noms sortis des rangs les plus élevés de la magistrature (du parlement surtout) ont fait oublier les turpitudes des anciens bailliages et de l'ancien Châtelet; mais quand l'histoire ne nous eût point conservé les preuves de tant de vols et d'assassinats juridiques, la haine instinctive des masses contre ces institutions suffirait pour les condamner.

Racine, dans les *Plaideurs*, a peint sous un côté plaisant cette monomanie d'un jugeur habitué à pourvoir la potence, et ne trouvant rien de mieux à offrir à une jeune fille qui lui plaît que le spectacle de la question; mais il y a au fond de toutes ces

moqueries quelque chose de terrible et de profond. Le masque comique cache ici un personnage réel ; le Perrin de Racine n'est point une fiction, c'est le juge de l'époque, le juge de la vieille roche, le successeur légitime de celui que rencontra Henri Étienne et qui n'avait qu'une formule en matière de procès criminel ; si le prisonnier était vieux : « Pendez, pendez, il en a fait bien d'autres ; » s'il était jeune : Pendez, pendez toujours, s'il n'en a fait il en ferait. »

Du reste, les reproches adressés aux tribunaux français au sujet de leur vénalité et de leur paresse datent presque de leur établissement. Dans la fameuse remontrance des États en 1357, Robert Lecoq, parlant au nom du peuple, se plaint amèrement

de la manière dont la justice est rendue.

« Les conseillers viennent tard, leurs dîners sont longs, leurs après-dîners peu profitables, et des arrêts qui devraient être portés il y a vingt ans, sont encore à rendre. »

L'audience, en effet, était le plus souvent consacrée à la conversation ou au sommeil. On connaît cette anecdote d'un conseiller qui s'était endormi sur les fleurs-de-lys, et qui, interrogé par le président au moment où l'on allait aux voix, se réveilla en s'écriant : « Qu'on le pende ! — Mais il s'agit d'un pré, répondit le président. — Alors, reprit le dormeur, qu'on le fauche. »

Et ce n'était point seulement la magis-

trature qui déshonorait la justice et suçait la moelle du peuple : avocats, tabelions, procureurs l'aidaient merveilleusement à la besogne; le nom de ces derniers en est resté tellement flétri, que leurs successeurs ont refusé de le porter. Il n'y a eu longtemps que deux injures graves adressées à un homme dont la probité était suspecte : on l'appelait juif ou procureur. Les anciens *ana* ne parlent que des friponneries des procureurs, et des épigrammes auxquelles ils étaient en butte. Un officier suisse, de Courtus, se trouvant à table près d'un de ces hommes de loi, s'extasiait sur la grosseur d'un brochet qui venait d'être servi.

— Comment appelle-t-on ce poisson à Genève? demanda son voisin.

— Comme il mange ses pareils, on le nomme le *procureur* du lac, répondit l'officier.

Ils étaient du reste habitués à ces nasarades, et les supportaient sans se fâcher. L'un d'eux voulant se justifier auprès du président de Harray, de quelques escroqueries qui lui étaient reprochées :

— Maître *un tel*, vous êtes un fripon, interrompit de Harlay.

Le procureur baissa les épaules gracieusement, et se détournant vers la compagnie : « Monseigneur, dit-il, a toujours le mot pour rire. »

On a remarqué plaisamment qu'il y avait eu des saints de toutes les professions, avocats, sergents, comédiens même,

mais on n'en connaît point qui ait été procureur.

Les avocats jouissaient d'une meilleure réputation, mais l'ignorance, le mauvais goût leur tenaient lieu d'improbité; le discours de Petit-Jean, dans *les Plaideurs*, n'a rien d'exagéré. Telle était encore à la fin du xvi^e siècle l'éloquence du barreau. En veut-on quelques exemples? en voici :

Un avocat nommé Topenot défendait un jour un maquignon que l'on voulait forcer à reprendre un cheval : « Messieurs, disait-il, quand nous avons vendu notre cheval, il était en très-bon état; il était gros et gras. Aujourd'hui, comment veut-on que nous le reprenions? on nous l'a ramené comme un *ecce homo*, parce qu'on l'a fait courir à ventre déboutonné. Après tout,

nous ne cherchons point à vous tromper ; il est là-bas dans la cour ; il n'y a qu'à le faire monter et comparaître en personne. — Mais, répondit la partie adverse, gardez le cheval à l'écurie une quinzaine de jours ; il sera bientôt refait. — Ah ! messieurs, reprit Topenot, ce qu'on demande n'est point raisonnable, et ma partie n'est pas en état de garder pendant quinze jours à l'écurie un cheval qui resterait les bras croisés. »

Un autre avocat, plaidant pour une partie qui voulait avoir plus d'un privé dans une grande maison qu'il avait louée, s'écriait : « Quelle incommodité, Messieurs, de n'avoir qu'un privé pour tout potage ! — Avocat, allez dîner chez votre partie, interrompit le président de Harlay. »

On pourrait multiplier à l'infini ces citations grotesques.

Cependant le barreau avait ses honorables exceptions, comme la magistrature. Si celle-ci pouvait citer les L'Hôpital, les Molé, les d'Aguesseau, les de Thou, l'autre avait aussi à nommer les Dumoulin, les Patru, les Cochin. Le xvii^e siècle fut en France une époque de régénération pour les tribunaux. La majorité resta encore ignorante ou vénale; mais quelques gloires pures commencèrent du moins à surgir. La noblesse parlementaire, méprisée par la noblesse d'épée, se rapprocha du peuple et prit parfois en main sa défense. Il y avait sans doute plus d'orgueil blessé que de conviction dans cette conduite; mais il n'en résulta pas moins des actes honorables de

courage ou d'équité. La magistrature se purifiait dans la nouvelle mission qu'elle s'était donnée : plus les gentilshommes de cour se montraient insolents, tyranniques, insensés, plus elle s'efforçait d'être humaine, équitable et grave. Ce changement, nous le répétons, n'était que partiel ; mais c'était beaucoup que quelques-uns comprissent ainsi leur devoir : ils donnaient des exemples pour les autres, et pour le peuple des points de comparaison. Leur vertu et leur science leur donnaient d'ailleurs une juste autorité sur leurs confrères, et un mot d'eux suffisait souvent pour arrêter une injustice ou pour empêcher une folie. Lors de la célèbre querelle entre les chirurgiens et les médecins, le parlement, qui avait d'abord pris feu sur cette question, en

était déjà aux discussions les plus aigres ; M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, échauffait les tièdes et allait criant partout qu'il fallait élever un mur d'airain entre le corps de la chirurgie et celui de la médecine.

— Un mur, dit d'Aguesseau en souriant, et de quel côté mettra-t-on le malade ?

Ce mot, aussi juste que spirituel, fut répété et fit plus que tous les discours pour rassurer les esprits.

Vers la même époque, le barreau, devenu plus respectable, sinon dans son ensemble, du moins dans la personne de quelques avocats de conscience et de talent, commença à obtenir de la magistrature des égards qu'elle imposait même au besoin. Dumoulin, cet orgueilleux légiste qui écri-

vait en tête de ses consultations : *Moi qui ne cède à personne et à qui personne ne peut rien apprendre*, ayant été insulté au parlement par le président Christophe de Thou, assembla ses confrères et demanda que réparation lui fût faite. François Delaporte, doyen des avocats, se présenta en effet au parlement, et ayant reproché à Christophe de Thou d'avoir offensé un homme *plus savant qu'il ne le serait jamais*, il exigea du magistrat des excuses faites en pleine audience.

Pour achever de régénérer les tribunaux, il ne restait plus qu'à trouver quelque grande injustice ou quelque erreur terrible à signaler, car c'est la connaissance et la critique du mal qui crée le bien. Les affaires de Calas, de Sirven, d'Élisabeth Canning,

effrayèrent sur la faiblesse ou la corruption des juges. Voltaire, Dupaty, Ramsay, prirent tour à tour la plume pour sauver des victimes ou du moins pour les venger. Tout le monde a lu les plaidoyers des deux premiers ; celui de Ramsay est moins connu ; il s'agissait d'une jeune fille, Élisabeth Canning, qui, après une absence d'un mois, reparut chez elle pâle et maigre, et déclara qu'après avoir été violée par deux bandits, elle avait été emmenée de force dans la maison de madame Web. Par suite de cette déclaration, neuf personnes furent emprisonnées et condamnées à mort. Le jugement tomba entre les mains de Ramsay, qui le trouva absurde d'un bout à l'autre ; indigné, il écrivit un court Mémoire dans lequel il commençait par établir que le pre-

mier devoir des juges était d'avoir le sens commun ; puis, détruisant pièce à pièce toute l'accusation, il prouva que miss Canning et la servante qui appuyait la déposition avaient menti.

« C'est en vain, dit-il, que la loi veut que deux témoins perdent un accusé ; si M. le chancelier et M. l'archevêque de Cantorbéry déposaient qu'ils m'ont vu assassiner mon père et ma mère et les manger tout entiers à mon déjeuner, il faudrait mettre à Bedlam M. le chancelier et M. l'archevêque, plutôt que de me brûler sur leur témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde, impossible, et de l'autre mille témoins : l'impossibilité doit démentir tous les témoignages. »

La lecture du Mémoire de Ramsay devait dessiller tous les yeux ; on recommença le procès, et l'innocence des neuf condamnés fut reconnue.

Bien que le fait ne se fût point passé en France, il y eut un grand retentissement. Il vint en aide à ceux qui attaquaient la torture et les erreurs des tribunaux. Les Mémoires de Beaumarchais, de Lally-Tollendal et de beaucoup d'autres, achevèrent de porter un jour terrible sur cette justice, qui rendait plus de services que d'arrêts. Il est certain que la corruption, l'ignorance et la paresse prouvées des tribunaux de l'ancien régime, entrèrent pour une forte part dans le mouvement insurrectionnel qui s'empara des esprits à la fin du xviii^e siècle. La réforme des lois et des cours qui

les appliquaient était désirée dans toute la France.

A cet égard, comme pour toutes nos institutions, la révolution de 93 fut un immense bienfait, et nous lui devons tout ce qui s'est accompli d'améliorations vraiment importantes dans les tribunaux ; cependant, il reste encore beaucoup à faire. L'indépendance des juges a besoin d'être garantie par l'élévation de leur salaire ; leur responsabilité devra être reconnue par les mœurs et par la loi. Il est temps que les négligences et les erreurs scandaleuses qui nous sont révélées chaque jour soient flétries par l'opinion, punies par le Code. Nous ne voudrions point, par exemple, que des hommes pussent être traînés devant une cour d'assises, comme cela vient d'avoir

lieu dans l'affaire Carme et Grimardias, lorsqu'il n'y a contre eux ni preuves ni présomptions. — Quoi ! il vous aura plu de garder un malheureux huit mois dans vos prisons ; vous l'aurez jeté sur une sellette infâme, et quand vous serez là, entre lui et les juges, il vous suffira de dire : Nous ne savons pas pourquoi cet homme est ici ! — Mais les magistrats qui l'ont interrogé, qui ont recueilli les témoignages de son crime, que sont-ils devenus ? Celui dont ils ont compromis l'honneur et la fortune n'aurait-il donc point le droit de leur demander compte de leur ignorance ou de leur légèreté, et de les faire descendre sur le banc qu'il vient de quitter ? — Ah ! un jour, sans doute, ces révoltantes anomalies exciteront la même surprise que nous inspirent au-

jourd'hui les procédures du moyen âge, et l'on dira, en s'émerveillant : « Au xix^e siècle, chez le peuple le plus civilisé du monde, il y a eu des hommes qui pouvaient impunément emprisonner un citoyen, sous la seule condition de lui dire, en lui ouvrant son cachot au bout de plusieurs mois : Je me suis trompé. »

UNE

LECTURE EN PROVINCE

Il y avait déjà huit jours que nous habitions la maison d'un ami, au fond de l'Auvergne, et tout ce temps avait été employé à parcourir les montagnes, les bois et les prairies. J'avais pour compagnon de voyage un jeune peintre nommé Lambert, qui perdait de vue pour la première fois les tours

Notre-Dame, et croyait sérieusement que la France intellectuelle finissait à la banlieue. La province ne lui avait jamais semblé qu'une ferme avec grange, pressoir et basse-cour, chargée de fournir à la consommation de Paris. Il avait appris sa géographie nationale chez les marchands de comestibles, si bien que les noms de Provence, de Périgord, de Bretagne, ne réveillaient en lui que des idées d'olives confites, de truffes et de beurre salé.

A notre arrivée, j'avais voulu vaincre ses préjugés contre les provinciaux en lui faisant visiter plusieurs hommes distingués du voisinage.

— Inutile, mon cher, m'avait-il répondu avec ce ton d'assurance particulier au Parisien pur sang; je connais les Auver-

gnats... une race de porteurs d'eau et de commissionnaires... Tu sais bien que je ne suis venu en province que pour dessiner des rochers et faire des études d'arbres.

Plusieurs fois on avait insisté pour nous conduire dans des campagnes voisines ; mais Lambert avait toujours réussi à éluder la proposition. Un jour pourtant, notre hôte entra chez nous en nous annonçant que le soir nous dînions tous chez un de ses parents ; il s'était engagé pour nous ; un refus était impossible, et l'on tenait d'autant plus à nous avoir, qu'une dame devait faire une lecture.

Lambert écouta sans mot dire, et me laissa promettre que nous serions prêts pour l'heure convenue ; mais à peine no-

tre hôte fut-il sorti qu'il tira son habit.

— Que fais-tu donc ? lui demandai-je.

— Tu le vois bien, je me déshabille.

— Et pourquoi ?

— Pour me coucher.

— Te coucher ! à quel propos ?

— Parbleu ! à propos du dîner de ce voisin. Crois-tu que je veuille m'exposer à passer six heures avec des marchands de bois de sapin, des avocats de justice de paix et des éleveurs de bœufs ?... sans parler de la dame qui doit lire !... Je n'ai pas une constitution assez robuste, mon cher, pour résister à de telles épreuves : je serais malade pendant huit jours ; j'aime mieux l'être vingt-quatre heures d'avance : c'est tout profit. Le seul moyen de m'exempter du

dîner sans blesser notre hôte est de me mettre au lit... et j'y vais.

— Mais tu es fou : quelle idée te fais-tu donc des provinciaux ?

— L'idée que ce sont des gens fort exacts à payer leurs contributions et fort habiles à fabriquer le fromage. — Tiens, mon chère, je vois d'ici la réunion de ce soir... Il y aura d'abord les amis de la maison, que l'on n'invite que pour manger, espèce d'animaux domestiques qui ont un droit acquis à tous les dîners que l'on donne ; puis l'aréopage littéraire, composé d'un professeur de grammaire, d'un libraire et du percepteur ; enfin, la Corinne de l'arrondissement, qui aura amené ses cinq enfants et sera obligée d'interrompre sa lecture pour les moucher.

— Mais, si tout doit être si ridicule, que ne viens-tu pour faire des études de caricatures?

Lambert, qui ôtait sa seconde botte, s'arrêta.

— Au fait, dit-il, c'est une idée : je pourrais esquisser pour le *Charivari* une pochade grotesque intitulée : *Une lecture en province*.

— Alors remets ton habit.

— Soit, je me risque.

Le soir même, nous nous trouvions assis à une table de vingt couverts que l'on eût dit servie par Grignon. Mon compagnon s'attendait à voir les mamans mettre des bonbons dans leurs poches et à entendre chanter au dessert les airs de la *Reine de Golconde* par les demoiselles à marier ; mais, à sa grande surprise, tout se passa fort

bien : on donna à laver et l'on prit le café dans le jardin.

— Je vois ce que c'est, me dit-il en se levant de table; ils ont un maître-d'hôtel parisien qui aura fait leur éducation.

Cependant, les convives s'étaient rassemblés au fond d'un bosquet de tilleuls, tout festonné de chèvrefeuilles et clématites. Les fleurs inondaient l'air de senteurs pénétrantes; la lumière adoucie scintillait sur les feuilles agitées, et un jet d'eau vacillant à la brise comme un panache secouait sur nos têtes sa poussière humide, tandis que les merles cachés dans les seringats fleuris, faisaient entendre leurs sifflements harmonieux.

Tout le monde semblait éprouver la douce influence de ce lieu et de cette soirée

charmante; Lambert lui-même aspirait la brise provinciale avec délices; mais on ne tarda point à rappeler la lecture promise, elle devait être longue et le soleil baissait déjà à l'horizon. L'auteur prit place au milieu du bosquet, tout le monde s'assit autour et l'on fit silence.

— Rappelle-toi l'histoire des augures, me dit Lambert tout bas, et n'aie pas l'infamie de me regarder!

Il y eut encore un léger mouvement d'attente, puis la jeune femme commença.

Elle lut d'abord une lettre adressée par Henri Clerfort à Irène de Servy. Clerfort a vu la jeune veuve, son imagination de poète s'est enflammée, et il ne peut plus vivre sans son amour. La comtesse s'effraie de la violence de cette passion et veut

d'abord s'y soustraire; elle en est dissuadée par une amie, Juliette; la Juliette au grand courage et au cœur tendre de Shakspeare. Elle reçoit donc Clerfort et lui permet d'espérer.

Mais Irène n'est point la femme que celui-ci avait rêvé : froide et futile elle ne comprend rien à la tendresse enthousiaste de Henri; ce qu'elle aime, c'est sa beauté, sa distinction, son apparence enfin, et non pas lui!... elle exige qu'il devienne son cavalier servant et qu'il renonce à tout travail.

Clerfort sent au fond du cœur qu'il s'est trompé; penché sur cette âme sans profondeur, il entrevoit au fond l'égoïsme; mais il ferme vite les yeux, car la vérité l'épouvante. Amoureux de son erreur, il

rebâtit chaque jour, avec son imagination, ce que l'expérience a détruit la veille. Ses illusions sont pour lui comme des membres malades dont il souffre et qu'il ne peut se résoudre à sacrifier.

Cependant ses ressources s'épuisent dans l'oisiveté parée à laquelle la comtesse de Servy le condamne. La misère approche, et la misère, c'est la perte de toutes ses espérances, c'est l'oubli d'Irène, c'est pis que la mort ! alors paraît le tentateur sous les traits de Jérôme.

Jérôme est un de ces hommes que le succès facile des fripons indigne d'abord, puis déprave, et qui, honteux d'une vertu toujours dupée, deviennent criminels par logique et par orgueil. Intelligences puissantes auxquelles manque seulement la pa-

tience, et qui n'adoptent le mal que par mépris pour l'humanité.

Clerfort se débat vainement sous la main de cet ange tombé; énérvé par une enfance trop abritée, et qui s'est passée tout entière à chanter, à lire et à cultiver des fleurs, étranger à la vie réelle, il se trouve sans énergie contre la tentation, sans intelligence contre le danger. Son ignorance, qui faisait sa grâce, fait aussi sa faiblesse. Jérôme lui dévoile successivement toutes les lâchetés et toutes les fourberies qui font les riches, les puissants, les célèbres; il lui cite les noms que l'on a l'habitude d'honorer, et cloue à chacun quelque souvenir infâme. En l'écoutant, Clerfort sent chanceler tous les principes sur lesquels il s'est jusqu'alors appuyé. Effrayé des doutes

qui s'élèvent en lui-même, il veut en appeler à l'amour et mettre son honneur sous la sauvegarde d'Irène ; mais celle-ci ne devine rien de ses angoisses et le laisse abandonné à toutes les tentations de la passion et du besoin.

Henri succombe enfin : le jeu, dont Jérôme lui apprend à fixer les chances, fournit quelque temps à ses loisirs dispendieux ; mais il est bientôt forcé de renoncer à cette ressource. Alors son compagnon lui propose de prendre part à un vol pour lequel il a tout préparé : Henri refuse.

— Tu y réfléchiras, lui dit Jérôme. A minuit, je t'attendrai au lieu désigné.

Clerfort court chez Irène, espérant échapper à lui-même et retrouver près de la jeune veuve le courage du bien. — Ah ! si

elle pouvait comprendre son amour, lui tendre la main sur cet abîme où il s'enfonce de plus en plus !... Comme le bonheur lui rendrait bientôt la force et lui referait une conscience !... Un instant il espère que ce miracle va s'accomplir : Irène s'émeut à ses éloquents prières ; à force de presser sur son cœur cette statue, il la sent s'échauffer et frémir ; mais cette vie d'un instant s'évapore presque aussitôt : la statue redevient marbre.

Henri quitte l'hôtel de Servy, désespéré, éperdu. Il va rejoindre Jérôme, lorsqu'il rencontre le baron d'Albré, fat du grand monde, dont les assiduités près d'Irène ont souvent excité sa jalousie ; il le provoque, se bat et est frappé d'une balle.

Ici la lectrice se reposa un instant ; tout

le monde avait écouté avec une attention avide. Quant à Lambert, le dédain moqueur qui plissait d'abord ses lèvres s'était insensiblement effacé. Pendant le silence qui se fit, il se pencha vers moi :

— Es-tu sûr que ce qu'on vient de lire soit inédit? me demanda-t-il.

— Sans doute.

— Ce n'est point, par hasard, un des premiers romans de George Sand, dont cette dame se sera crue l'auteur?

J'éclatai de rire.

Il secoua la tête et haussa les épaules, comme un homme qui renonce à comprendre. Presque aussitôt la lecture recommença.

La blessure qu'avait reçue Clerfort n'était point dangereuse; mais à peine fut-il guéri qu'il se trouva livré de nouveau aux sug-

gestions de son tentateur. Irène devait partir dans deux mois pour les eaux de Vichy; c'est là qu'elle avait promis d'être à Henri; mais ce voyage exigeait de l'argent, et le jeune homme ne connaissait qu'un moyen de s'en procurer. Après de longues hésitations, il va trouver Jérôme.

— Écoute, lui dit celui-ci, depuis six mois j'ai fait la connaissance d'une femme fort extraordinaire; elle n'a d'autre nom connu que celui de Louise, vit dans l'opulence et me reçoit familièrement. Il y a quelques jours qu'en cherchant dans son secrétaire pour me montrer un portrait, elle me laissa voir des rouleaux d'or entassés dans une cassette. Je puis te faire pénétrer chez elle pendant la nuit; je veillerai à ce que tout le monde dorme, comme si la baguette des

fées avait frappé la maison, et nous serons riches pour longtemps.

Clerfort repousse d'abord cette proposition ; mais la nécessité et les sophismes de Jérôme finissent par triompher de sa résistance. A l'heure convenue, après avoir reconnu les lieux et reçu les instructions de son complice, il se rend à la *villa* de Louise, pénètre dans le parc, puis dans la chambre où se trouve la riche cassette.

Mais il se sent troublé à l'aspect de cette chambre où tout respire le calme ! En regardant autour de lui avec épouvante, ses yeux tombent sur des vers commencés, parlant de pitié et de pardon pour les coupables ! Il sent déjà sa résolution chanceler, lorsqu'il aperçoit Louise endormie ; il jette

un cri... il a cru voir sa mère!... c'est la même pâleur touchante, la même sérénité mélancolique! Saisi d'un horrible désespoir, Clerfort tombe à genoux et laisse éclater ses sanglots. La jeune femme se réveille : à la vue d'un inconnu, elle s'effraie et veut appeler; mais Clerfort l'arrête. Alors commence une étrange et merveilleuse scène!... Dominée par la sainte beauté de cette femme et bourrelé par le remords, Henri lui confesse sa honte. Louise l'écoute avec surprise; elle va lui répondre, lorsqu'on frappe à coups redoublés. — Ouvrez, au nom de la loi! dit une voix du dehors; un vol doit être commis ici cette nuit : on a entendu les deux coupables arranger leurs complots; l'un d'eux est dans la maison et nous venons nous en emparer. — Je suis

perdu ! s'écrie Clerfort. — Ne craignez rien, réplique Louise ; et, se présentant aux gens du roi : — Monsieur est ici de mon consentement et par ma volonté, dit-elle ; vous pouvez vous retirer.

A partir de ce jour Henri devient l'ami de Louise et sa régénération morale commence. Son démon, Jérôme, a disparu, et un ange gardien a pris sa place. Mais Louise cherche en vain à le relever et à effacer la fange dont il s'est couvert : l'enfant s'est brisé dans sa chute et dépérit lentement. Il croit entendre sans cesse une voix qui lui reproche ses fautes d'autrefois ; à chaque pas, il heurte, dans le monde, une injure qui ne lui était pas destinée, mais qu'il s'applique. Un homme fort eût repoussé du pied son manteau d'opprobre et eût marché

résolument dans la voie de l'expiation ; lui, s'épuise à compter les souillures de sa vie, à évoquer ses souvenirs pour pleurer les écueils sur lesquels il a échoué : il meurt de son repentir. Quant à son amour pour Irène, il est toujours aussi sincère, mais désormais sans illusions. Il voit clair enfin dans ce cœur, miroir dur et poli, où tout se reflète, mais où rien ne s'imprime profondément.

Ainsi obsédé de la pensée que sa vie a été manquée, et ne se sentant point la force de la recommencer, Clerfort se décide à la quitter à la première occasion. Un jour donc qu'il passe sur les quais de Paris, il aperçoit une femme qui se noie, s'élance pour l'atteindre et disparaît lui-même. Sauvé par un miracle, il est ramené à la *villa* de Louise

qui, à force de soins, espère le rattacher à l'existence; mais cette dernière crise a tari chez lui les sources de la vie; la maladie dont il avait toujours été menacé, se développe rapidement, et il meurt après une navrante agonie, abandonné d'Irène que ce spectacle effraie, séparé de Juliette dont le désespoir le déchire, mais soutenu par Louise, la seule qui l'aime d'un amour assez généreux et assez grand pour le voir mourir!

L'émotion causée par la lecture que nous venions d'entendre avait été si profonde, que personne ne songea à applaudir. Il y eut un moment de silence, puis tout le monde se leva. La lectrice profita de ce moment de confusion où chacun semblait occupé de secouer son émotion et de res-

pirer plus à l'aise, pour se dérober aux éloges.

— Eh bien ! dis-je à Lambert qui était demeuré pensif et la tête baissée.

Il passa son bras sous le mien sans me répondre, et m'entraîna à l'écart dans une allée d'acacias.

— Qu'as-tu donc ? lui demandai-je.

— Ne vois-tu pas que je pleure, bavard, me répondit-il en relevant la tête et me montrant ses yeux encore humides ; le récit de cette agonie m'a navré. Quelle vérité dans tous ces sentiments ; quelle onction dans le langage ; quelle intelligence de la vie et de la douleur ! Je te demandais tout à l'heure si ce livre n'était pas un essai inédit de George Sand ; c'est qu'en effet, on y entend comme un écho de sa voix. La

force et la sobriété manquent encore, parce que l'expérience n'est point acquise; mais que de franchise d'allure, que d'audace de détails! et quelle progression dans le récit!... Comme la pensée et l'expression, vulgaires d'abord, prennent peu à peu de l'ampleur; on assiste pour ainsi dire à la naissance de ce talent : le premier tiers du livre semble appartenir à son enfance, le second à sa jeunesse, le dernier à la virilité puissante et complète; puis quels caractères que ceux de Henri, de Jérôme, d'Irène, de Louise, de Juliette!... Ce ne sont pas seulement des personnages, mais des idées; leur histoire n'est point l'histoire de quelque homme, c'est l'histoire de tous. Ah! vienne maintenant l'étude de l'art, vienne surtout la patience, cette indispensable

initiation au génie, et alors qui sait jusqu'où pourra s'élever ce talent, à quoi il devra prétendre !

— Et cependant, ajoutai-je tout bas, l'auteur du livre qui promet tant est femme et provinciale.

Lambert s'arrêta brusquement.

— C'est vrai pourtant ! s'écria-t-il avec une sorte d'embarras et de dépit grotesque... Femme, je ne puis rien y faire ; mais provinciale... je ne le souffrirai pas plus longtemps. La place de cette dame est à Paris, et je l'y ferai venir.

— Et comment cela?...

— En lui trouvant un éditeur.

— Cela ne suffit pas.

— Je le sais ; mais j'aurai recours à tous les moyens usités ; je veux être le Christo-

phe Colomb de ce génie inconnu. Je poserai son portrait au Salon, je ferai chanter ses romances par mademoiselle Loïsa Puget; j'obtiendrai que Balzac parle d'elle dans son prochain roman; enfin, je la recommanderai à tous les journalistes que j'ai lithographiés pour en faire des hommes célèbres.

Obligé de quitter subitement l'Auvergne sans Lambert, j'ignore s'il tiendra toutes ses promesses; mais la première du moins semble avoir été accomplie, car on vient de me remettre un livre sur la couverture duquel j'ai lu : *La Comtesse de Servy, par madame Angélique Arnaud.*

LES

JOURNALISTES EN PROVINCE

J'ai connu une bonne mère qui voulait toujours que son fils, à la fin de sa prière du matin, ajoutât quelque nouvelle demande selon la saison. En été c'était : *Mon Dieu, préservez-moi des rousseurs.* En hiver : *Mon Dieu, sauvez-moi de l'enfer et des engelures.* Si cette excellente femme vit encore et que son fils fasse toujours sa prière du matin, je l'engage à faire à celle-ci un souhait permanent : *Mon Dieu, faites*

que je ne sois jamais journaliste de province!

Et que l'on ne pense pas que ce soit ici une plaisanterie. Non, sérieusement, de toutes les misères humaines qui peuvent atteindre un honnête homme, la plus intolérable, à mes yeux, est la direction d'un journal de département. Je ne parle pas d'un de ces journaux de grande ville, vrais cadets de la presse périodique, qui, bien que déshérités des avantages réservés aux aînés de Paris, conservent encore une position sociale et quelque aisance; mais d'une de ces mille feuilles dont la principale importance est dans les annonces de purges d'hypothèques ou de chiens perdus, d'une de ces pauvres feuilles de département qui ont deux cents abonnés et qui

traitent les questions politiques trois semaines après qu'on n'en parle plus à Paris.

Oh! il faut avoir vu de près le sort du journaliste chargé de faire aboyer un de ces roquets provinciaux, pour le plaindre autant qu'il le mérite! Peut-être pourra-t-il s'habituer à la longue à l'ennui inséparable de son emploi; peut-être parviendra-t-il à achever, sans suffocation, la lecture indigeste de soixante journaux qui se contredisent, à pêcher quelques nouvelles au milieu de cette mer de platitudes (opération difficile, qui ne ressemble pas mal à une pêche à la ligne faite dans l'Océan); je veux croire même qu'il se résignera à avoir de l'esprit à heure fixe, entre les deux courriers, et à écrire à la tâche, à la minute,

comme on fait les bonnets de coton; mais tout cela n'est rien, ce ne sont point là les épines de la profession.

D'abord le journaliste de province doit se résigner à perdre cette douce obscurité qui, en nous laissant dans la foule, donne liberté à nos paroles, et à nos actions. Il faut qu'il renonce à l'incognito de ces vies heureuses et cachées que le public ne se rappelle qu'en les voyant s'éteindre. Le journaliste de province fait partie du domaine public; il est comme un écriteau de rue, comme une de ces affiches placées pour empêcher de déposer des ordures contre un édifice public. Tout le monde le connaît, le regarde, lui lit sur le front. Les gens d'esprit l'appellent du nom de son journal. Quand il passe, on dit : Voilà

la *Sentinelle* ou *l'Écho* ou *l'Indépendant*. Puis si quelqu'un le rencontre : Bonjour, *Sentinelle* ; bonjour, *Écho* ; bonjour, *Indépendant*. Et tout le monde de rire ; c'est charmant ! S'il arrive dans une maison : — Eh bien, quelle nouvelle?... Vous devez les savoir, vous qui les faites. — Et l'on rit encore.

En province on rit beaucoup, et l'on est très-plaisant.

Par suite de la célébrité acquise au journaliste dans toute la commune, il deviendra un objet spécial de curiosité pour tous et un épouvantail pour les petits enfants. Après Croquemitaine, ce sera l'ogre le plus en renom. — Si tu fais la méchante, dira-t-on à une petite fille, *l'Estafette* mettra cela dans son journal ; et la pauvre enfant

pleure et se cache dès que *l'Estafette* paraît sur la promenade. J'en ai connu une, charmante blonde toute bouclée comme un chérubin, qui, à mon approche, joignait les mains et me disait, les yeux tout gros et la voix tremblante : *Finistère*¹, ne me mets pas dans ton journal, je t'en prie ! La pauvre enfant prenait sans doute celui-ci pour un trou noir.

Mais ce ne sont là encore que de légères et puériles contrariétés ; il en est de plus sérieuses, de plus poignantes : ce sont celles qui résultent de la calomnie. En province, où tout le monde se touche, où les vies intérieures sont en contact comme les maisons, où chacun de son salon voit

1. Émile Souvestre était rédacteur en chef du journal *le Finistère*, lorsqu'il écrivit cet article.

dans la chambre à coucher de son voisin, les dissentiments politiques deviennent presque toujours des haines ; c'est la guerre civile faite au foyer, au lieu de se faire dans la rue. Aussi le journaliste est-il l'ennemi choisi et abhorré de tous ceux qui n'ont pas adopté l'opinion qu'il représente.

— Non pas un ennemi auquel on donne un soufflet et un coup d'épée. — Fi donc !

— Mais de ces ennemis que l'on tue à coups d'épingles, sur la tête desquels on distille goutte à goutte le blâme et la raillerie comme un vitriol rongeur. Oh ! qu'il ne se fie point à la vie la plus transparente, la plus pure, lui, à qui l'on dit : *La vie privée est murée* ; on fouillera dans la sienne jusqu'au fond ; on en exhamera, si l'on peut, quelque souvenir qui, tronqué, ha-

billé, arrangé, pourra avoir l'air d'une faute. Si l'on ne trouve rien, malgré toutes les recherches, on inventera; si l'on ne peut même inventer, on se résignera à subir sa probité, espérant se rattraper sur autre chose. Et qu'il n'espère rien; tôt ou tard la haine saura trouver le défaut de sa cuirasse.

A la vérité, il a aussi ses défenseurs, les hommes de son opinion. — Oh! ceux-là sont plus dangereux que les ennemis connus, ceux-là le perdront s'il n'y prend garde. Car à leurs yeux, un journal est une arme personnelle dont on doit se servir au profit de ses passions; le journaliste n'est pour eux qu'un spadassin dévoué, chargé de tuer les réputations qu'ils lui désignent. S'il refuse, c'est un homme sans

courage et sans indépendance. — Qu'il n'espère donc pas marcher dans une critique impartiale, blâmant ce qui lui semble blâmable, même dans les hommes de sa doctrine, et ne reconnaissant pour lui que la vieille devise bretonne : *Mon penser et mon parler*. — Non, car alors tous les partis se réuniront contre lui. — Alors les six républicains à moustaches cirées qui fréquentent le grand café déclareront qu'il est vendu au ministère, et les fonctionnaires publics de la chambre de lecture l'accuseront d'être un jacobin. Trop heureux si, parmi ces opinions divergentes, il trouve quelques pacifiques abonnés qui veuillent bien le lire sans le comprendre et sans le juger... comme ils lisent depuis quarante ans.

Puis les tracasseries, les provocations, l'injure et la police correctionnelle qui vous juge entre deux voleurs et une fille publique ! Oh ! les journalistes sont heureux !

Et ne pensez pas que tant d'ennuis soient compensés par une réputation acquise ; ne pensez pas que vous pourrez, comme les vieux soldats, couvrir par une croix chaque cicatrice : journalistes de province, vous êtes des sentinelles perdues, jetées par la civilisation sur les champs de bataille ; vous tombez sans gloire comme vous avez vécu. — A ceux qui combattent sous les yeux de tous, dans le corps d'armée, aux journalistes de Paris, à ses publicistes, à ses écrivains, succès, fortune et renommée. — Nous, humbles satellites, nous

devons tourner, sans autre lumière qu'un pâle reflet, autour de ces grands astres qui seuls ont un nom.

— Et pourtant, après tout, direz-vous, ces journalistes de province dont vous faites des sortes de Christ mis en croix au profit de la presse, sont les gens les plus gaillards du monde, et c'est à qui s'enrôlera dans leur milice.

— A qui le dites-vous? — Mais c'est qu'il est de douces compensations dont je ne vous ai pas parlé. On acquiert en dirigeant un journal une certaine importance fondée sur la peur; on devient une espèce de sergent de ville littéraire. — Les candidats à la députation vous font une visite tous les cinq ans... Au moment des élections vous êtes un homme public, un homme utile à

la patrie, le défenseur timbré et patenté de la liberté et de la morale publique; vous avez pour vous les doux encouragements de votre conscience... et votre entrée aux coulisses, où vous pouvez faire la connaissance des actrices!

LES

PRÉDICATEURS D'AUTREFOIS

Il y aurait certainement de belles études à faire sur l'éloquence de la chaire aux diverses époques de notre monarchie ; il serait curieux de voir comment l'esprit mondain y a fait sentir son influence et jusqu'à quel point l'enseignement s'est teint des passions et même des ridicules de chaque siècle. Nous croyons fermement qu'un examen approfondi prouverait jusqu'à l'évidence que la véritable prédication chré-

tienne n'a eu lieu en France qu'antérieurement aux époques littéraires et lorsque les croyances avaient encore toute leur énergie et toute leur naïveté. Du reste, nous n'avons point la prétention de discuter cette grave question dans un rapide article. Nous prions le lecteur de ne voir, dans ce qui va suivre, qu'une causerie anecdotique sur la prédication en France.

Il nous reste peu de documents relativement aux premiers siècles de la monarchie; cependant on peut voir dans Grégoire de Tours et quelques autres historiens, que l'éloquence chrétienne était alors aussi remarquable par son élévation que par sa simplicité. Les pères de l'Église avaient laissé après eux les grandes traditions : l'Église primitive, qui descendait déjà à l'ho-

raison comme un soleil couchant, répandait sur les têtes les plus élevées sa majestueuse lumière.

Malheureusement les intérêts humains vinrent bientôt s'interposer entre les âmes et ces dernières clartés de l'Évangile ; la religion ne fut plus qu'une institution, sublime encore sans doute, mais ce fut une institution, et à ce titre, on la vit exposée aux haines, aux luttes et aux changements. Dès lors la parole sacrée perdit son onction puissante ; les passions terrestres s'y révélèrent, et le prédicateur ne fut plus qu'un homme de son siècle, défendant des opinions politiques ou des faits présents, au point de vue de l'Évangile.

On a beaucoup parlé de la foi vive du moyen âge ; pour notre part nous avons

toujours été peu convaincu à cet égard. Nous voyons dans le moyen âge beaucoup de fanatisme, beaucoup de passions portant chape et soutane ; mais nous cherchons vainement, au milieu de cette effervescence brutale, l'amour véritable pour la loi du Christ. Au moyen âge comme de nos jours cette loi défendait la trahison, la vengeance, le vol, l'assassinat ; qui oserait dire que ces défenses fussent plus respectées alors que maintenant ? Qu'était-ce donc qu'une piété qui ne se manifestait que par des révoltes ? Ces hommes que l'on représente comme des chrétiens si ardents, que faisaient-ils en définitive ? Ils tuaient au nom de Dieu, ils brûlaient des villes en chantant des cantiques ! Était-ce là de la foi sincère ou de la cruauté déguisée ! Ces

croyants. ingénus, n'étaient-ils point tout simplement des bandits qui faisaient le signe de croix sur leur scélératesse? Les mauvaises passions prennent ainsi fréquemment un prétexte pour se développer à l'aise, mais elles ne cessent point pour cela d'être de mauvaises passions. Lacenaire n'a-t-il point aussi déclaré qu'il assassinait par philanthropie?

Nous voyons dans le moyen âge beaucoup d'exaltation, mais peu de croyance; de longues querelles sur des faits religieux, mais peu de religion. C'est au moyen âge qu'appartiennent les plus hideux sacrilèges et les plus horribles profanations. La corruption des moines, des prêtres, des religieuses, arriva au comble; et qu'on ne s'y trompe pas, il n'y eut pas seulement de

leur part révolte contre la règle, il y eut mépris et raillerie. Ce fut alors que les chanoines frileux qui n'allaient à l'église que pendant les jours chauds, furent appelés *bons chrétiens d'été*. La religion, comme on le voit, en était déjà arrivée au calembour.

Aussi, que l'on consulte les prédications de ce temps ; à quelques rares exceptions près, on n'y trouvera que scandaleuses plaisanteries, cynisme, ignorance et haine furieuse. La chaire, presque uniquement abandonnée aux moines, n'était qu'une tribune effrontée, exploitée le plus souvent au profit des partis. Cet état de choses se prolongea jusqu'à Henri IV. On sait quelle part les prêtres prirent à la ligue, et comment des prédicateurs, montés sur les bornes, sur les fontaines, sur les arches des ponts,

excitaient la population de Paris à la révolte, en criant, sous forme de prière : *Débourbonnisez-nous, Seigneur, débourbonnisez-nous!*

Sous Louis XIII, la licence de la chaire commença à s'arrêter. Le cardinal de Richelieu, après avoir brisé les blasons qui jusqu'alors avaient cadennassé nos rois, arracha l'étoffe que l'Église leur avait attachée au cou comme une bride. Aussi les prédicateurs auxquels la discussion des affaires politiques fut interdite, commencèrent-ils à livrer la chaire aux arguties de l'école, et de tribuns devinrent rhéteurs. Ce fut alors qu'ayant à prononcer le panégyrique de saint Marcel, un prêtre débuta en disant qu'il trouvait trois grandes choses cachées dans le nom du saint (*Marcellus*) :

1° Que *mar* voulait dire qu'il avait été

une mer de charité envers son prochain.

2° Que *cel* indiquait qu'il avait eu, au souverain degré, le sel de la sagesse :

3° Que *lus* prouvait qu'il avait été une lampe ardente chargée de répandre la lumière.

Quelquefois les puérilités ascétiques arrivaient jusqu'aux dernières bornes du ridicule : un prédicateur, expliquant quelques passages de l'Écriture sainte, s'écriait :

— Il y a, messieurs, trois sortes de têtes décollées dans le jeune et vieux Testament : tête de Goliath, tête d'Holopherne, tête de Saint Jean-Baptiste. La première tête en pique, la seconde en sac, la troisième tête en plat. Tête en pique ou tête de Goliath signifie l'orgueil; tête en sac ou tête d'Holopherne est le symbole de l'impureté; tête

en plat ou tête de Jean est la représentation de la sainteté. Je dis donc : plat, sac et pique : pique, sac et plat : sac, pique et plat ; et c'est ce qui va faire le partage de ce discours.

Un autre, prêchant le panégyrique de saint Pierre, prit pour texte : « *Tu es Petrus, Vous êtes pierre,* » et ajouta :

— Il y a trois sortes de pierres : pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère. Notre saint a été pierre à bâtir, parce que c'est sur lui que Jésus-Christ a bâti son Église. Il a été la pierre à fusil qui a fait briller la lumière de la foi. Il a été une pierre à cautère, par l'ardeur avec laquelle il a détruit tout ce que les hommes avaient de corrompu et d'impur.

La Fronde ramena les sermons politiques

mais seulement pour quelques jours. La religion commençait déjà à être quelque chose de moins sérieux pour la majorité. Le grotesque et les lazzis envahissaient la chaire ; le prêtre songeait moins à persuader son auditoire qu'à l'amuser. Il feignait, par exemple, de se trouver à la porte du paradis, où une nombreuse société se présentait pour entrer. Une duchesse frappe à la porte. Saint Pierre demande qui est là.

— Madame la duchesse telle (ici des titres multipliés et ridicules).

— Quoi ! s'écriait saint Pierre, madame la duchesse qui va au bal ! madame la duchesse qui met du fard ! madame la duchesse qui a des amants ! Au diable ! au diable !...

Le père Châtainier, dominicain, était

surtout célèbre par ses récits empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament ; voici comment il rapportait la conversion de la Madeleine :

— C'était une grande dame de qualité très-libertine : elle allait un jour à sa maison de campagne, accompagnée du marquis de Béthanie et du comte d'Emmaüs. En chemin ils aperçurent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes rassemblés dans une prairie. La grâce commençait à s'opérer. Madeleine fit arrêter son carrosse et envoya un page pour savoir ce qui se passait en cet endroit. Le page revint et lui apprit que c'était l'abbé Jésus qui prêchait. Elle descendit de voiture avec ses deux cavaliers, s'avança vers l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, et fut si péné-

trée, que depuis ce moment elle renonça aux vanités mondaines.

Disons, pour achever de faire connaître avec quelle gravité ce saint ministère était exercé, et combien les cérémonies religieuses avaient conservé d'élévation et de poésie, que l'on chantait à la même époque, dans toutes les églises, les cantiques de l'abbé de Naves, commençant par ce couplet.

Je me moque de Satan,
Cette sale créature;
Je lui dis d'abord va-t-en,
Va-t-en avec ton ordure,
Vilain turlure lure.

Tout le monde a lu les facéties du petit père André, ce vaudevilliste tonsuré qui mit les versets de l'évangile en couplets, et trouva moyen de faire des épigrammes avec

les commandements de Dieu. C'était lui qui, ayant à annoncer une quête destinée à une jeune novice, dit, avant de commencer son sermon :

— Mes frères, on recommande à vos charités une demoiselle qui n'a point assez de fortune pour faire vœu de pauvreté.

Une autre fois il prêcha dans une ville où personne ne l'invita à dîner ; il termina ainsi son sermon d'adieu :

— J'ai prêché contre tous les vices, excepté contre la gourmandise, car je ne sais point comment on traite dans ce pays-ci.

Du reste l'ignorance des prédicateurs était proverbiale. La plupart des missionnaires qui parcouraient les provinces savaient à peine lire et très-peu parlaient

français. Aussi disait-on d'eux qu'ils prêchaient comme les apôtres... avant la venue du Saint-Esprit.

Cependant quelques prêtres conservaient, au milieu du débordement du mauvais goût, les traditions des pères de l'Église. On peut citer le père Letourneur, dont Boileau disait : Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudrait l'en voir sortir, et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte; le père Séraphin dit à Louis XIV, la première fois qu'il prêcha devant lui :—Sire, je n'ignore pas la coutume qui me permet de vous faire un compliment; mais je prie Votre Majesté de m'en dispenser; j'ai cherché un compliment dans l'Écriture-Sainte, et j'ai eu le malheur de n'en point trouver.

Tout le monde connaît l'admirable exorde de Bridaine, conservé par Maury.

Sous Louis XIV, les prédicateurs devinrent littéraires; ils introduisirent le goût sévère de l'antiquité et la sobriété classique dans l'éloquence de la chaire; mais en devenant plus corrects, ils perdirent aussi l'onction et la spontanéité des premiers chrétiens. Toutes les fois que Bossuet avait une oraison funèbre à composer, il lisait Homère en grec, en répétant que *c'était pour allumer son flambeau aux rayons du soleil*. Les premiers pères de l'Église eussent pensé à la Bible plutôt qu'à Homère.

Mais, appelés à une cour polie et peu sévère, les prédicateurs de cette époque durent se ressentir du milieu dans lequel ils vécurent. Leur éloquence s'assouplit

par le contact des gentilshommes, et selon l'heureuse expression d'un de nos écrivains, ils apprirent la politesse à la religion. On pria le père Mascaron de faire l'oraison funèbre de M. de Harlay, archevêque de Paris; il s'excusa en prétextant qu'il était incommodé.

— Dites plutôt, observa l'évêque de Noyon, que la matière est incommode.

Mascaron sourit et ne se fâcha point de cette plaisanterie qui le laissait convaincu de mensonge et de lâcheté.

Ce que l'on remarque surtout dans les prédicateurs célèbres du xvii^e siècle, c'est l'élégance d'esprit, le savoir-vivre. Ils annonçaient bien les austères vérités de la religion, mais sous des formes ménagées et indulgentes; leur vie mondaine aurait dé-

menti d'ailleurs un langage trop rude. Aussi tout chrétien pouvait-il leur dire, comme M. de Crozat à Massillon :

— Mon père, votre morale m'effraie, mais votre façon de vivre me rassure.

Si, par hasard, ils voulaient rappeler trop sévèrement à leurs inférieurs les devoirs rigoureux du saint ministère, ceux-ci trouvaient trop de contradiction entre leurs paroles et leurs actions, pour se soumettre sans observation. L'évêque de Clermont (ce même Massillon dont nous venons de parler), ayant fait appeler un jour un curé pour le réprimander, celui-ci arriva au moment où son supérieur faisait monter une dame dans son carrosse.

— Monsieur, lui dit Massillon, j'ai de graves reproches à vous adresser ; on dit

que vous allez à cheval avec des femmes en croupe !

— Hélas ! monseigneur, repartit le curé, il serait mieux sans doute de les mener en carrosse ; mais un pauvre prêtre n'a pas les mêmes moyens que votre grandeur.

Bossuet sut conserver à la parole sacrée une grandeur majestueuse. Cependant nous ne sentons point, pour notre part, dans les plus belles oraisons funèbres de l'évêque de Meaux, la naïveté et la force bibliques que l'on trouve, par exemple, dans Bridaine. Nous comprenons que Bossuet lût Homère en grec pour s'inspirer ; c'est qu'en effet il y a dans son éloquence plus d'imagination que de cœur, plus de raison que de foi, plus de supériorité que d'onction. Bossuet est chrétien comme Corneille était romain,

par intuition et génie, et nullement par nature. Aussi, quelque admirables que soient les oraisons funèbres, nous croyons qu'elles durent peu servir le christianisme. La cour put s'émouvoir à la parole du grand poète, criant du haut de la chaire : *Madame se meurt, madame est morte !* On put applaudir aux magnifiques images par lesquelles il rappela le souvenir de la reine d'Angleterre; mais on s'émouvait aussi aux accents de la Champmeslé; on applaudissait la poésie de Racine, déclamée par elle. Bossuet excita l'admiration, mais nous doutons qu'il eût converti personne, et, en définitive, le public ne dut voir en lui qu'un grand écrivain en soutane. Voiture semblait l'avoir condamné d'avance à être un homme de lettres au lieu d'un apôtre, en faisant de l'esprit sur

ses premiers essais. Il l'entendit réciter un sermon à l'âge de huit ans, et à onze heures, chez la comtesse de Rambouillet.

— *En vérité*, dit-il, dans son style précieux, *je n'ai jamais entendu prêcher si tôt ni si tard.*

Éloge qui fut trouvé charmant, et dont Bossuet s'enorgueillit.

Les prédicateurs qui succédèrent à ceux du xvii^e siècle suivirent la même route; sous la restauration seulement, les missionnaires remirent en vogue les indécentes comédies du moyen âge et les pasquinades religieuses.

Quoique nous ne fussions alors qu'écolier, nous n'avons pas oublié les curieuses prédications des abbés Guillon et Combalot. Ce dernier surtout excellait pour cette annonce industrielle que les éditeurs ont de-

puis nommée *réclame*. Nous croyons le voir encore debout dans la chaire, l'œil ardent, le geste hardi, et répétant de sa voix pleine d'une onction gasconne :

— Qui de vous, mes frères, ne consacrerait avec joie la moitié de ce qu'il possède pour acquérir un ami?... Mais si cet ami était un guide sûr dans toutes les affaires de la vie, un consolateur dans l'affliction, un sauveur dans le danger, qui ne consacrerait sa fortune entière à un tel protecteur? Eh bien! mes frères, ce guide, ce consolateur, ce sauveur, ce protecteur, vous pouvez l'avoir pour cinq sous, le voici.

Et l'orateur tirait de dessous son surplis un petit livre vendu au profit des missionnaires, en annonçant qu'on en trouverait à la porte.

Dans une ville de l'ouest, l'abbé Guillon réunit toute la population pour planter une croix immense. Il fit habiller de blanc soixante portefaix, et chargea la croix sur leurs épaules ; puis, au moment de leur donner le signal du départ :

— Oui, mes frères, s'écria-t-il, ce jour sera pour vous celui du salut ; oui, vous accepterez de mes mains le symbole des chrétiens ; oui, vous porterez la croix... et moi aussi.

A ces mots il enjambe l'énorme crucifix, s'y asseoit à califourchon, et ordonne de partir. Ici, comme on le voit, le calembour avait pris corps et était passé à l'état d'action.

Il serait difficile de dire quel sera l'avenir de la prédication en France. Nous avons vu dans ces derniers temps quelques essais

auxquels on a voulu donner de l'éclat, mais qui n'ont prouvé en définitive, que l'irruption des avocats dans la chaire évangélique. La France, qui est sans aucun doute le pays du monde où l'on parle le plus et le mieux, est aussi celui où l'on trouve le moins d'hommes véritablement éloquents. Il faudra que notre éducation s'améliore, et surtout que l'esprit public devienne moins rieur, moins impartial, si nous voulons arriver à la grave et naïve puissance de ces vieux discoureurs dont nous trouvons de si merveilleux exemples dans les premiers chrétiens et dans les anciennes républiques.

TROIS FEMMES DE WALTER SCOTT

I

DIANA VERNON

(Rob-Roy)

La nuit était sombre ; le Forth murmurait au loin ; miss Diana, penchée sur son cheval des Highlands, avait pris la main de son cousin Orbaldistone.

— C'est la dernière fois que je vous verrai, Franck ; un gouffre est ouvert entre nous, vous ne pouvez nous suivre où nous

allons : adieu, et puissiez-vous être heureux !

Alors sa joue avait touché celle du jeune homme, et elle avait fui.

Mais depuis ce jour, à quoi rêve miss Diana ? Pourquoi cette croix de religieuse près de son cœur, ce doigt pensif posé sur des lèvres muettes, ce regard qui semble suivre quelque image fuyante ? Miss Diana essaye en vain de le cacher, des larmes gonflent ses paupières et sont près de couler.

— Qu'importe ? s'écrierait le grotesque Nicol Jarvie, le fils du diacre ; il n'est pas plus étonnant de voir une femme pleurer que de voir une oie marcher sans souliers.

Mais miss Diana ne veut point être une femme, honnête Jarvie ; miss Diana n'a

jamais reproché à Dieu qu'une seule chose, n'avoir point fait d'elle un laid et indépendant Highlander ! Miss Diana n'est pas une femme, car elle ose dire ce qu'elle pense, sait penser sans rien dire, et elle hait ce carillon monotone qu'on appelle compliment. Le premier jour où elle a vu Franck, elle lui a dit :

— Gardez vos louanges pour quelque autre, et oubliez mon malheureux sexe. Appelez-moi Tom Vernon, si vous voulez ; mais parlez-moi comme à votre ami, à votre compagnon.

Aussi ne trouverez-vous dans la chambre de miss Diana ni bergerie encadrée, ni perroquet empaillé, ni luth à trois cordes ; mais elle garde à son chevet l'épée de son ancêtre, sir Richard Vernon, tué à Shrews-

bury, « et cruellement calomnié par un nommé Shakspeare, qui n'était pas sans esprit. » Vienne, le jour du danger, et vous la verrez courir dans les montagnes, la toque à plumes d'aigle sur l'oreille et ses cheveux noirs au vent ; car son âme soutiendra son corps : il y a une lame d'acier dans ce fourreau de satin. Miss Diana est un archange qui veille à l'entrée du paradis terrestre de ceux qu'elle aime, l'épée flamboyante à la main.

Et que fût-elle devenue sans ce fier courage, pauvre enfant élevée dans cette taverne d'Orbaldistone-Hall ? Par quel moyen tenir à distance l'ivrogne Percy, le querelleur Thorncliff, le garde-chasse John, le jockey Dick, le stupide Wilfred ? Comment se préserver de ce Rashleigh, serpent mé-

lodieux plus à craindre que celui qui perdit Ève? Qui eût sauvé Franck, lorsque tous l'abandonnaient ?

Et pourtant, noble Diana, que de voix se sont élevées contre vous dans le nid de cygnes où vous êtes née? Que d'anathèmes sur votre loyauté hardie! que d'étonnements moqueurs! que de doutes insultants! Combien de fois sir Walter Scott, votre père, baissa-t-il la tête en entendant la satire dédaigneuse atteindre sa fille bien-aimée? Ah! vous l'aviez deviné, Diana, vous n'étiez point faite pour cette froide Angleterre où la vie court comme les wagons de Liverpool, sur deux rails invariables, *l'usage et la convenance*, où toutes les aspirations de la volonté, toutes les soifs de l'âme, s'arrêtent devant un mot : *im-*

proper! où l'on ne peut avoir de courage que selon l'étiquette, d'esprit qu'aux moments indiqués, et de cœur qu'à la mesure!

Non, vous ne pouviez vivre dans cette atmosphère de contrainte et de dissimulation. « On vous eût crue folle si vous eussiez fait la moitié des choses qui vous passaient par l'esprit. » Vous avez eu raison de devenir Française et de changer de nom. Ici vous deviez trouver une mère capable de vous faire comprendre, une mère à qui tout vous désignait pour fille, tout, jusqu'à vos traits puissants et doux comme les siens. Maintenant, que vous vous nommiez Silvia, Quintilia Cavalcanti ou Fiamma, la France vous admire et vous aime.

Qu'êtes-vous, après tout, sinon le symbole de la femme qui ne peut se résigner à

rester immobile et brise les langes dont on a garrotté son intelligence et sa volonté? Qu'apprenez-vous, sinon à placer le sentiment du devoir plus haut que le jugement du vulgaire? Le monde ne vous demandait pour mérite que de vous montrer futilement gracieuse; pour courage, que de savoir supporter une chaussure trop serrée, un corset trop étroit; pour opinion, que de répéter ce que tous répètent; pour vertu, que de n'aimer personne, dussiez-vous comprendre dans l'exclusion votre mari. Vous avez trouvé que c'était trop peu, et vous vous êtes dit que la femme devait aussi savoir souffrir, défendre, penser et aimer! Dieu vous protège, Diana, vous avez eu une généreuse pensée.

Seulement, n'espérez pas triompher ai-

sément ; car vous combattez pour les faibles contre les forts. La justice n'est pas moins difficile à rétablir sur le trône du monde que le roi Jacques sur celui d'Angleterre, et tous les Rashleigh n'ont point succombé sous la claymore de Rob-Roy.

Mais comptez sur l'avenir ; le temps des poupées parlantes passera, et alors, adieu aux timidités convenues, aux pudeurs apprises, aux frayeurs minaudières : imitant votre franchise et votre courage, les femmes comprendront que le mensonge n'est point un devoir, la lâcheté une grâce, et elles ne prendront plus pour modèle la vierge qui lève les yeux au ciel avec les sept épées dans le cœur, mais celle qui met le pied sur Léviathan et sait regarder mourir son fils.

JEANNIE DEANS

(La Prison d'Édimbourg)

La voyez-vous, la jeune fille, comme elle marche d'un pas rapide sur la route inconnue? Quand elle passe dans les villages d'Angleterre, on court aux portes, on se penche aux fenêtres, et les femmes se disent entre elles :

— Regardez, regardez, elle a un plaid avec un simple ruban pour coiffure; elle

va les pieds nus ; c'est une mangeuse de gâteaux d'orge.

Et elles la montrent au doigt en riant. Mais à toutes les railleries, à toutes les injures, la jeune fille ne répond qu'un mot :

— Le chemin de Londres, s'il vous plaît ?

— Allez toujours.

Et elle va sans plainte, sans découragement, sans hésitation. Plus la route se déroule à l'horizon, plus elle hâte le pas. Que ses pieds se meurtrissent aux pierres du chemin, que son front brûle au soleil, qu'importe ? Dieu lui envoie, de loin en loin, un peu d'herbe pour marcher plus doucement, un peu d'ombre pour la rafraîchir !

Elle s'est dit, en partant, qu'elle demanderait au roi la grâce de sa sœur, qu'elle

n'a point voulu sauver par un mensonge, mais pour qui elle est prête à mourir; il faut qu'elle accomplisse sa mission! Et cependant la honte de cette sœur a rejaili sur elle, compromis son propre bonheur!... Mais Jeannie Deans est comme les anges du ciel, qui pleurent les fautes du pécheur et ne les comptent point! Elle se rendra près du duc d'Argyle, qui est l'ami des pauvres Écossais; elle lui dira tout ce que sa douleur pourra lui inspirer, dans cette rude langue des montagnes que Mac-Callumore n'a point oubliée; elle se laissera conduire jusqu'à la reine, timide, mais non interdite, car son cœur rassure son esprit; et là elle tombera à genoux avec des pleurs et des prières impossibles à repousser.

— Les jours de ma sœur sont comptés,

lui criera-t-elle, mais un seul mot du roi peut la sauver. Ah! si vous pouviez comprendre ce que c'est que de souffrir pour une pauvre créature qui n'est en ce moment ni morte ni vivante!... Ayez pitié de nous, arrachez au déshonneur une famille qui n'a jamais rougi, au supplice une malheureuse fille qui n'a pas encore dix-huit ans. Quand vient l'heure de la mort, milady, et puisse-t-elle venir tard pour vous! ce n'est point ce que nous avons fait pour nous, mais ce que nous avons fait pour les autres qui nous donne de la consolation. A cette heure, n'importe quand elle arrivera, vous serez plus heureuse de penser que vous avez sauvé la vie d'un enfant que de vous rappeler mille ennemis morts ou mille plaisirs goûtés.

Touchée par ces saintes prières, la reine promettra le pardon demandé ; alors la noble fille, oublieuse de tout ce qu'elle a fait, écrira simplement à son père :

« Dieu a brisé la captivité de ma sœur par les mains de Sa Majesté la Reine, pour laquelle nous devons prier tous les jours de notre vie. »

Ame incomparable !... si forte qu'elle ne soupçonnait point d'abord la grandeur de l'obstacle, si humble qu'elle ne veut point croire maintenant à la grandeur de son dévouement.

Et ne demandez pas qui a donné à cette âme tant de noblesse et de courage. *Cette âme est vraie...* tel est le secret de sa vertu ! La tentation peut y naître, mais non déguisée ; tout y arrive, tout en sort sans dé-

tour ! Chaque sentiment y porte son costume, et la raison n'a jamais à le juger sous un faux nom !

Aussi ne craignez pas que la jeune fille faiblisse au jour de l'épreuve ! elle a conscience d'elle-même, elle sait ce qu'elle peut ; elle a fait la revue de ses troupes et connaît les vaillants comme les faibles ! N'attendez d'elle ni lâcheté ni lamentations ; elle a compris que la vie est un combat où il faut se présenter avec le courage pour épée, la patience pour cuirasse.

Non qu'après tout cet esprit soit stoïque, cette imagination stérile, ce cœur invulnérable ! Jeannie est une femme, et elle sait aussi craindre, rêver, aimer ! Bien des fois elle a senti un flot de tristesse noyer ses

espérances ; bien des fois elle a cueilli, pensive, les marguerites ou les renoncules sur les vertes pelouses de Saint-Léonard-Craigs ; elle n'a point oublié les jours où elle gardait les moutons avec Ruben Butler, « alors que, assis tous deux sous une touffe de genêts fleuris pour éviter la pluie, ils rapprochaient leurs joues vermeilles sous l'abri du même plaid. » Mais toutes ces charmantes émotions ne sont que les décorations de sa vie, les doux loisirs de son âme. Larmes, fleurs, amour, tout est écarté quand viennent les travaux des champs ou les soins du ménage, et, forte contre ses plus fascinantes inspirations, elle fait toujours passer le devoir avant le bonheur.

Et qui osera dire que tel n'est point le plus digne rôle de la femme ? Qui décidera

lequel vaut mieux d'une supériorité sans résultat ou de cette vulgarité sublime ? A quoi sert, dans la pratique, la vaine culture d'esprit, toujours flottant loin des rives du réel et s'épuisant dans d'ingénieuses chimères ? On n'invente point la vie, il faut la subir telle que Dieu l'a faite ; le plus grand est celui qui a le mieux rempli les conditions, car chacun sera jugé d'après ses œuvres, non d'après ses rêves ! Ah ! n'enlevez à la femme ni ses sciences domestiques, ni ses familières habitudes ; ne donnez point d'ailes à l'ange du foyer : laissez-lui ses formes terrestres, afin qu'il puisse se mêler à tout ce qui nous environne ; ne faites point un jouet d'un trésor, une parure d'un bonheur ; et surtout ne dites point que vous voulez la femme inutile pour qu'elle soit.

plus belle, car cette inutilité n'est point un hommage que vous rendez à sa grâce, c'est une satisfaction que vous accordez à votre orgueil.

II

LE LIS DE SAINT-LÉONARD

EFFIE DEANS

(La prison d'Édimbourg.)

« Effie Deans était d'une rare beauté ; son front, semblable à celui des statues grecques, s'ombrageait de cheveux noirs et bouclés, que retenait un *snood* de soie bleu ; sur ses traits pétillaient la joie ; sa jupe brune dessinait des formes sveltes quoique arrondies, et elle avait cette grâce de contours, cette aisance de mouvements

qui indiquent à la fois l'élégance des proportions et la santé de la jeunesse. »

Aussi, lorsqu'elle passait chaque matin sur la route ombreuse, marchant d'un pas si léger que son vase de lait semblait moins un fardeau qu'un ornement, le voyageur arrêta involontairement son cheval pour la contempler ; les vieux soldats qui gardaient les portes d'Édimbourg souriaient à son approche en disant : « *Voici le lis de Saint-Léonard* ; et, en la voyant paraître, les jeunes gens des faubourgs poussaient des cris de joie, car sa présence seule était une fête. Les plus rigides cameroniens eux-mêmes s'oubliaient à la suivre d'un long regard, regrettant tout bas qu'une créature si belle fût fille d'Ève.

Quant à l'austère Davie Deans, il avait

placé dans ce dernier enfant toute sa gloire et toutes ses affections. C'était le rayon de soleil de son foyer, l'oiseau chantant qui égayait le chaume de sa demeure.

Ainsi grandit Effie, chérie et admirée de tous. Son enfance fut, comme celle des princes, non un apprentissage, mais un triomphe, et elle goûta toutes les récompenses de la vie avant d'avoir vécu.

Comment cette âme ne se fût-elle point amollie dans sa félicité précoce? comment cette intelligence n'eût-elle point été troublée par l'ivresse du succès? tant de charmantes paroles bruissaient aux oreilles d'Effie, tant de doux regards la caressaient!...

Puis, au fond de l'austère cottage de Saint-Léonard, où ne retentissaient jamais

que les versets de la Bible, la brise apportait parfois le son de la cornemuse et les chants des jeunes filles dansant aux prairies ! Effie, accoudée à sa fenêtre, les écoutait rêveusement, et elle pensait qu'elle aussi, il lui eût été doux de se mêler aux joyeuses rondes, de voir les jeunes gens lui sourire, d'entendre dire à demi-voix qu'elle était belle ! Alors, d'irrésistibles tentations lui venaient. Elle descendait le coteau timidement, arrivait jusqu'aux danses, honteuse et muette, refusait d'abord de s'y mêler, résistait encore ; puis, fascinée, cédaient enfin.

En vain le repentir s'éveillait le lendemain ; Effie avait cueilli le fruit défendu ! elle avait beau ¹ *faire un pli au feuillet de*

1. Cette habitude de plier une feuille de la Bible lors-

la Bible, en jurant de mieux résister une autre fois, la tentation revenait bientôt, et elle succombait encore. C'est que le remords ne donne point l'expérience, car l'expérience ne s'acquiert qu'en jugeant le passé avec calme et vérité. La faute commise n'est un enseignement que pour les forts ; elle corrompt les faibles et les prépare à une chute plus profonde !

Effie fut séduite, devint mère, et injustement soupçonnée d'avoir tué son enfant qu'on lui avait enlevé, elle fut condamnée à mourir : sauvée par sa sœur Jeannie, elle disparut avec son séducteur.

« Il ne reste plus qu'une branche sur le tronc ! s'écrie alors le puritain Davie Deans ;

qu'on forme une résolution solennelle que l'on ne veut point oublier, existe encore en Écosse.

elle a abandonné son vieux père, qui a prié et pleuré pour elle ; elle a abandonné sa sœur, qui lui a été plus qu'une mère ; elle a abandonné les ossements des siens et la terre de son peuple ; elle n'était point des nôtres ! c'était un rameau flétri qui ne rapportera jamais les fruits de la grâce ; son nom ne doit plus être prononcé parmi nous. Elle a disparu à nos yeux comme le ruisseau desséché par l'été, et il ne faut plus chercher les traces de son passage. Je ne la maudirai point pourtant... qu'elle jouisse de la paix du monde !..

Hélas ! ce dernier vœu d'un père ne sera point accompli, Deans ! la paix est comme l'honneur ; une fois perdue on ne la retrouve pas ! Le monde donnera à ta fille un rang, un nom, des richesses ; *le lis de Saint-*

Léonard, transplanté à la cour, y deviendra l'admiration des plus nobles seigneurs ; mais Dieu seul saura ce que les félicités envelopperont de silencieuses souffrances !... Tu as cru, peut-être, que les plaisirs mondains qui l'avaient perdue, dédommageraient la folle Effie ; mais la folle Effie est morte, vieux Deans, et à sa place il n'y a plus qu'une grande dame qui connaît la vie, la triste lady Staunton.

Or, n'espère pour celle-ci ni paix ni bonheur : elle a touché à toutes les joies du monde, si belles de loin, et elle sait maintenant que ce sont des fantômes ! Ses plaisirs d'aujourd'hui sont à ceux d'autrefois ce que les fleurs fausses dont elle pare son front sont aux aubépines parfumées de Saint-Léonard-Craigs ; mais elle cache

sous une broderie de perles chacune des blessures de son cœur ; elle porte en soie et en velours le deuil de ses espérances ! aussi sera-t-on longtemps sans deviner sa tristesse ; on la croira heureuse jusqu'au jour où elle disparaîtra pour chercher, au fond d'un couvent de France, des croyances qui rassurent et des larmes qui consolent.

LE TONNERRE

Mais je préfère encore aux récits fiers et graves,
Ces gracieux tableaux pleins de douleurs suaves ;
Et comme aux frais jardins on cherche tour à tour
La fleur la plus cachée et la plus odorante,
J'aime à chercher aussi quelque page enivrante
Marquée au double sceau de tristesse et d'amour.

(ÉDOUARD TURQUETY.)

I

C'est beau le tonnerre, — dans une soirée chaude et odorante, grondant comme une menace lointaine, sur les flancs d'un nuage !

Et vous, perdu dans un divan moelleux, les yeux demi-clos au jour velouté d'une persienne, des orangers en fleurs

sur votre fenêtre et une femme dormant sur votre poitrine. — Et rester de même, sans veiller ni dormir, mais se sentant vivre, s'intéressant au calme; ayant le bonheur sur les lèvres — sans le boire!

Le tonnerre ainsi... — un jour, tout un jour, — puis, si vous le voulez, la mort!

Mais éveillé, riant, oh! le tonnerre fait trembler!... Quand sa voix tombe au milieu de votre gaieté, coupant en deux un rire de jeune fille, brisant sur ses lèvres une plai-
anterie prête à s'envoler! — Cela fait peur, car il semble qu'alors Dieu jette un éclat de foudre comme une déclaration de guerre.

Et puis le tonnerre me parle à moi, il me rappelle une histoire terrible!

Une histoire qu'une jeune femme m'a racontée, un soir, dans un bal, derrière les

draperies d'un rideau demi-fermé, avec sa voix pénétrante comme le chant d'une harpe, ses regards de sultane, et ses mouvements suaves comme des caresses.

Et depuis ce temps j'ai peur du tonnerre et surtout des histoires contées, au bal, derrière un rideau.

II

— Le jour, le jour, dit la jeune fille, en se levant à demi sur sa couche, où étincelait un joyeux rayon du soleil ; — le jour, Nathalie, entends-tu ?

Et sa petite main frappait légèrement une épaule blanche et nue.

Une tête blonde se souleva un instant ; mais si pâle, si ravissante, qu'on eût dit l'ombre de Malvina, dans le tableau d'Ossian.

Deux yeux s'ouvrirent, bleus, humides, gros de volupté et de sommeil.

— Déjà ? dit-elle, et sa belle tête, un instant balancée, retomba sur les coussins et s'y noya tout entière.

— Nathalie, Nathalie ! il fait grand jour ; réveille-toi si tu veux entendre le rossignol, si tu veux cueillir nos dahlias pleins de rosée.

Nathalie ne répondit que par un murmure confus et inintelligible ; mais son beau bras d'albâtre sortit tout entier de sa couche et vint s'arrondir, avec une nonchalance caressante, autour du cou de son amie.

— Nathalie, reprit celle-ci en pressant plus fort ses baisers, regarde-moi ; oh ! je t'en prie, regarde-moi !

Ses beaux yeux bleus s'ouvrirent dans

leur grandeur, rians d'innocence et d'amour.

— Mon Ernestine ! dit une voix d'harmonica.

Les deux purs visages se rapprochèrent et se donnèrent un chaste baiser.

— Au parc ! au parc ! s'écria Ernestine en se dégageant des bras de sa compagne, et s'élançant de son lit, demi-nue.

Nathalie se souleva lentement, en grondant ; elle étendit avec un sourire boudeur, ses pieds charmants hors de la couche, les avançant avec précaution, puis les retirant comme une baigneuse qui essaie la fraîcheur d'un ruisseau. Enfin, après un soupir donné au sommeil qui flottait encore sur ses paupières, elle rejoignit Ernestine, déjà presque habillée.

Les oiseaux chantaient depuis environ une heure, lorsqu'elles arrivèrent au parc. Tous les buissons résonnaient comme des orgues. Les deux jeunes filles s'avançaient rapidement dans l'immense campagne; Ernestine vive et folâtre, s'ébattant dans l'air du matin comme un poisson en pleine vague; Nathalie pâle et presque frissonnante à la brise d'aurore, ainsi qu'une fleur arrachée trop tôt de la serre par une imprudente main.

Elles allaient le long des sentiers ombrés, chacune cherchant un charme à l'objet qui l'attirait. Nathalie écoutait les rossignols, respirait les roses d'églantiers, tandis qu'Ernestine s'accrochait à toutes les branches d'acacia et secouait la rosée sur sa compagne, fuyant aussitôt avec un rire agaçant.

A chaque pas la folle enfant devenait plus joyeuse. Elle disait bonjour aux oiseaux qui passaient, causait avec toutes les fleurs. Puis, mille vœux de petite fille, mille gracieuses folies.

— Oh ! disait-elle, ma Nathalie, je voudrais devenir hirondelle, — avoir le ciel entier à moi, traverser les champs, les bois, les montagnes, dormir sur les peupliers élevés et voir les nuages passer à mes côtés. — Je serais ta messagère, ma Nathalie, je viendrais faire mon nid sur ta fenêtre, et quand tu voudrais m'envoyer au loin, tu n'aurais qu'à me dire : — Hirondelle, traverse tout ce pays, va là bas, loin, bien loin, saluer de ma part ceux que j'aime ; — et je volerais, ma Nathalie, aussi rapide que ta pensée, vers les pauvres ab-

sents, et je viendrais leur dire : — Consolez-vous, car Nathalie vous aime, Nathalie pense à vous.

Tout en parlant, les deux jeunes filles avançaient toujours. Déjà le bois devenait plus large, les clairières plus fleuries.

— Oh ! mon Dieu, dit Ernestine, en rapprochant ses mains avec une admiration joyeuse, que de fleurs écloses depuis hier ! Vois, Nathalie, comme la terre est belle.

— Mais celles qui brillaient hier où sont-elles, enfant ? — Mortes déjà !

— Oh ! ne dis pas cela, Nathalie, mon Dieu, ne dis pas cela ! Je ne veux pas savoir que les fleurs meurent, que les oiseaux cessent leurs chants, que sur cette belle nature tombera le froid hiver ! Je trouve la vie si douce, le monde si beau ! Ne me

montre pas de fin à mon rêve, ma Nathalie!... — N'est-ce pas que tout cela ne mourra point?

Les bras des deux jeunes filles s'entrelacèrent, et elles échangèrent leurs noms avec des baisers!

— Non, non, Ernestine; non, les fleurs ne meurent pas; le ciel n'a jamais d'orage, la vie n'est qu'une hymne! — Va, chère enfant, marche sans crainte, ris ta joie, jette ton âme au vent du printemps, épands ta vie au monde comme un parfum, mon Ernestine, tu n'as rien à craindre de la vie, toi; car Dieu t'a fait un paradis ici-bas.

— Oh! oui, dit la jeune fille; portant les deux mains à son cœur, un paradis, au seuil duquel veille un ange appelé du doux nom de Nathalie.

Puis, avec la tendresse caressante et passionnée d'un enfant, elle plaça son beau visage sous celui de sa compagne, la regarda, en renversant en arrière sa jolie tête brune.

— Que je t'aime, Nathalie ! que tu me fais des journées ravissantes ! D'où viens-tu donc, ma chère aimée, pour être si bonne ! Partout je te trouve sur ma route, étendant tes mains protectrices sur ma tête, comme des ailes d'ange.

En toi j'ai trouvé tous les amours, tu es ma sœur, ma mère, mon amie. J'étais une enfant avant de te connaître, dépensant mes jours à parler aux papillons, à faire manger des colombes. Toi, tu as élargi mon intelligence. Tu m'as ouvert un monde de pensées et de rêves. Tu m'as appris la gravité

du bonheur au lieu de la folâtrerie de la joie, et tu m'as rendue heureuse jusqu'à pleurer! — Merci, ma Nathalie; mon Dieu, merci!...

La pauvre enfant avait penché sa tête sur le sein de sa compagne, et ses larmes coulaient!

— Mon Ernestine! ô mon Ernestine, sais-tu, toi, ce que tu m'as donné? J'errais triste sur la terre, et tu es venue faire retentir à mon oreille des chants de joie. Mes yeux ne voyaient qu'un ciel sombre, et tu m'as fait voir les étoiles qui riaient à l'horizon. Tu as fleuri ma route à pleines mains, tu as donné à chaque arbre, à chaque oiseau, à chaque nuage, une parole de gaieté et d'espérance; ma vie était un voyage, et tu en as fait un bal joyeux!... — Merci, mon Ernestine. — Oh! mille fois merci!

Elles sanglotaient de bonheur, les deux jeunes filles serrées l'une à l'autre, — et tout à coup elles se prirent à dire, toutes deux d'un même élan : — O mon Dieu, conserve-nous ainsi ; nous voulons vivre ensemble, toujours et partout.

Un effroyable coup de tonnerre éclata.

C'était la réponse de Dieu.

Les deux pauvres enfants jetèrent un cri, se regardèrent et devinrent pâles. Elles étaient loin, bien loin du château ; car, dans les préoccupations d'une tendre causerie, elles avaient parcouru rapidement les sentiers et n'avaient point compté les pas.

Qu'allaient-elles devenir, seules, effrayées jusqu'à mourir ? Toutes deux se mirent à pleurer.

Un second éclat de foudre retentit ; —

puis un autre ; — un autre encore !...

L'orage était horrible, les arbres craquaient et se courbaient jusqu'à terre.

La même pensée de terreur saisit les deux jeunes filles. Elles entrelacent leurs bras et volent à travers la forêt vers la maison éloignée.

Leurs pieds touchaient à peine le gazon. — Elles allaient, laissant derrière elles les bois, les prairies, les étangs !

Et le tonnerre grondait, grondait toujours, et semblait les poursuivre.

Nathalie entendait l'haleine pressée de sa compagne, elle sentait sur son bras sa main agitée convulsivement ! Cette respiration, sa main — et le tonnerre ! — C'était tout ce qu'elle sentait, tout ce qu'elle entendait ! Déjà les derniers bosquets étaient

franchis. — Elles allaient toucher au jardin; le toit du château leur apparaissait à travers les plantes.

Un roulement strident et sourd se fait entendre!... puis un déchirement aigu et sifflant! Un vent brûlant effleura la joue de Nathalie... Elle tomba!!!

Quand elle rouvrit les yeux, une pluie large et tiède battait son visage. Elle promena de tous côtés ses regards égarés. Ses souvenirs tournaient autour d'elle, vagues et confus. Tout à coup une pensée semble réveiller son âme...

— Ernestine, dit-elle!

Et sa main gauche, instinctivement portée vers son bras droit, y cherchait le bras de sa compagne! Une main froide rencontra la sienne! la jeune fille jeta un faible

cri, se redressa égarée ! Elle tenait le bras mort et demi-consumé de son amie.

Ernestine avait disparu.

III

J'aime le faubourg Saint-Germain ; non à cause de ses vieux hôtels armoriés, ni de ses portiers insolents ; mais pour ses boudoirs qui sentent l'ambre ; pour ses femmes si poétiques, si rêveuses et si belles.

Ses femmes pâles, à l'œil légèrement cerné, demi-courbées sous les veilles du bal, aussi grêles que la gaze qui les couvre ; ses femmes qui, comme des fleurs exotiques, ne peuvent vivre qu'à l'air chaud des salons, demi-épanouies et plus touchantes encore que belles.

J'en connais une surtout ! — celle-là

même qui me raconta l'histoire de Nathalie et d'Ernestine, un soir de fête, derrière les draperies d'un rideau. Et depuis cette soirée, je vois souvent la belle conteuse !

Hier donc, à l'heure où M. le marquis fait sa promenade au Luxembourg, j'étais allé pour la voir. — J'attendais un instant dans le salon, impatient et ennuyé. Et voilà que pour me distraire, je me mis à visiter la cheminée et les livres de console, et à examiner tout ce qui me tombait sous la main.

C'étaient des billets d'invitation pour des fêtes, de la tapisserie commencée depuis un an, quelques cartes de nos jeunes gens à la mode. Si je me marie jamais, je tiendrai registre exact de celles-ci. — La carte de visite d'un célibataire est une déclaration

de.... guerre indirecte. Enfin je rencontrai une petite lettre sur papier brillant et azuré, lithographiée avec un goût exquis.

C'était une lettre de faire part pour une mort !.

J'ai toujours admiré les lettres de faire part. Il y a quelque chose d'ingénieux dans ces circulaires de douleur en forme d'annonces de commerce. Je suis seulement fâché qu'on ne les ait pas soumises au timbre. Elles en auraient acquis une gravité plus solennelle, et l'enregistrement devait cela à la morale publique.

J'avais ouvert la lettre et je lus.

« Monsieur le comte de Sénancourt et madame la marquise de Civrac, ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire dans la personne de Na-

thalie de Sénancourt, leur sœur, décédée à Charenton, âgée de dix-neuf ans. Ce 30 juin 1833. Priez pour le repos de son âme!»

Nathalie de Sénancourt ! C'était elle !

Morte à Charenton. — A dix-neuf ans !

Toute l'histoire racontée au bal me revint à la mémoire.

Pauvres jeunes filles, si jeunes, si heureuses, et saisies ainsi dans leur joie, — l'une par la mort, — l'autre par la folie, — et maintenant toutes deux sous un linceul ! Pauvres jeunes filles !

Je sentais une larme près de couler ! — En baissant les yeux et les reportant sur le papier que je tenais à la main, je lus ces mots :

« On ne recevra pas de visites ! »

Je jetai avec colère la lettre de faire part.

— Dieu soit loué ! dis-je, elles sont mortes dans les illusions du premier âge ; mieux vaut cela que les désenchantements qui les attendaient au milieu d'une société fausse et guindée qui vient jeter ses petites gens à travers les grandes choses de la vie, et qui, lorsqu'elle enterre son père, s'occupe de savoir si le cadavre a été enseveli dans un linge blanc !

J'allais continuer mes imprécations contre le monde, mais la marquise entra ;

Et nous partîmes ensemble pour le bal !

FIN

TABLE

LES VOLEURS DE TEMPS	I
LE COMMIS-VOYAGEUR	27
MŒURS ANGLAISES (Un procès)	51
LES PRISONNIERS D'AMÉRIQUE	79
ÉTUDES ANECDOTIQUES (Les tribunaux)	115
UNE LECTURE EN PROVINCE	143
LES JOURNALISTES EN PROVINCE	167
LES PRÉDICATEURS D'AUTREFOIS	179
TROIS FEMMES DE WALTER SCOTT	203
LE TONNERRE	229



ALEXANDRE DUMAS FILS

Antonine. Avent. de 4 Femmes. La Coite d'argent. Dame aux Camélias. Dame aux Perles. Diane de Lys. Docteur Servans. Le Régent Mustel. Le Roman d'une Femme. 3 Hommes torts. La Vie à 20 ans.

PAUL DELTUF

Aventures parisiennes. Petits Malheurs d'une jeune Femme.

CH. DICKENS (Trad. A. Pichot)
Contes de Noël. Nœud de ma Tante.

OCTAVE DIDIER

Fille de roi. Mad. Georges.

MAXIME DU CAMP

Mémoires d'un Suicidé. Salon de 1857. Six Aventures.

M. EDGEMORTH (Trad. Joussetin)
Détain!

GABRIEL D'ENTRAGUES

Histoires d'Amour et d'Argent.

ERCKMANN-CHATRIAN

L'Illustre docteur Mathéus.

XAVIER EYMA

Aventuriers et Corsaires. Femmes du Nouveau-Monde. Les Peaux Noires. Les Peaux Rouges. Roi des Tropiques. Le Trône d'argent.

PAUL FEVAL

Alizia Pauli. Les Amours de Paris. Berceau de Paris. Blanchisseur. Bossu ou le petit Parisien. Compagn. du silence. Dernières Fêtes. Fanfarons du roi. Fils du Diable. Tœur de Tigres.

GUSTAVE FLAUBERT

Madame Bovary.

PAUL FOUCHER

La Vie de plaisir.

ARNOULD FRÉMY

Les Confessons d'un Bohémien. Maîtresses parisiennes.

GALOPPE D'ONQUAIRE

Diable boiteux à Paris. — En province. — Au village. — Au château.

THÉOPHILE GAUTIER

Constantinople. Les Grotesques.

SOPHIE GAY

Anatole. Comte de Guiche. Comt. d'Egmont. Duch. de Châteauroux. Ellénore. Faux Frère. Laure d'Estill. Léonie de Montbresse. Malh. d'un Amant heureux. Mariage sous l'Empire. Marie de Mancini. Marie-Louise d'Orléans. Moqueur amoureux. Physiologie du Ridicule. Salons célèbres. Souv. d'une vieille Femme.

JULES GÉRARD

La Chasse à mon. Orné de 12 dessins de Gust. Doré.

GÉRARD DE NERVAL

La Bohème galante. Les Filles du feu. Le Marquis de Fayolle. Souvenirs d'Allemagne.

ÉMILE DE GIRARDIN

Enfance.

M^{me} ÉMILE DE GIRARDIN

Contes d'un Vieille fille à ses neveux. Cécile de Berny (avec Th. Gau-

tier, Méry et J. Sandeau.) Marguerite. M. le marquis de Pontanges. Nouvelles. Poésies complètes. Le vic. de Lamay — Lettres parisiennes.

GOETHE (Trad. N. Fournier)

Werther. Notice de H. Heine. — Hermann et Dorothee. Notice de H. Btaze.

LEON GOZLAN

Baril de Poudre d'or. Comédie et les Comédiens. Dern. Sour grise. Dragon rouge. Emotions de Polydore Marasquin. Famille Lambert. Folle du logis. Médecin du Peq. Notaire de Chantilly. Nuits du Père-Lachaise.

M^{me} MANGEL DE GRANDFORT

L'autre Monde.

LEON HILAIRE

Nouvelles Fantaisistes.

HILDEBRAND (Trad. Wocquier)

Chambre obscure. Scènes de la Vie hollandaise.

ARSÈNE HOUSAYE

L'An-our comme il est. Femmes comme elles sont. La Vertu de Rosine.

CHARLES HUGO

Bohème dorée. Chaise de paille.

F. VICTOR HUGO (traducteur)

Le Faust anglais de Marlowe. Sounets de Shakspeare.

F. HUGONNET

Souven. d'un Chef de bureau arabe.

JULES JANIN

L'Âne mort. Le Chemin de traverse. Cœur pour 2 amours. La Confession.

CHARLES JOBEY

L'Amour d'un Nègre.

PAUL JUILLERAT

Les Deux Balcons.

ALPHONSE KARR

Agathe et Cécile. Chemin de plaisir. Clotilde. Clovis Gosselin. Contes et Nouvelles. Devant les Tisons. Famille Alaï. Les Femmes. Encore les Femmes. Feu Bressier. Les Fleurs. Geneviève. Guèpes. Hortense. Menus propos. Midi à 14 heures. Pêche en eau douce et en eau salée. La Pénélope Normande. Poignée de Verites Pron. hors de mon Jardin. Raoul. Roses noires et Roses bleues. Les Soirées de Sainte-Adresse. Sous les Orangers. Sous les Tilleuls. 300 pages. Voyage autour de mon Jardin.

KAUFFMANN

Brillant le Menisier.

L. KOMPERT (Trad. D. Stauben)

Juifs de la Bohême. Scèn. du Ghetto.

DE LACRETELLE

La Poste aux Chevaux.

M^{me} LAFARGÉ, née M. Capelle

Heures de Prison.

G. DE LA LANDELLE

Les Passagères.

CHARLES LAFONT

Les Légendes de la Charité.

STEPHEN DE LA MADELAINE

Le Secret d'une Renommée.

JULES DE LA MADELÈNE

Ames en peine. Marquis des Saffr

A. DE LAMARTINE

Anta. Bossuet. Christ. Colomb. céron. Confidences. Le Conseiller peuple. Cromwell. Fénelon. Genève. Graciosa. Guillaume Tell. Hel et Abélard. Homère et Socrate Jean d'Arc. Jicquard. Mue de Seign Nelson. Régina. Rustent. Toussaint Louverture.

L'ABBÉ DE LAMENNAIS

Le Livre du Peuple, avec étude M. E. Benan. Paroles d'un Croysant avec étude de M. Sainte-Beuve.

VICTOR DE LAPRADE

Psyché.

CHARLES DE LA ROUNAT

La Comédie de l'Amour.

THÉOPHILE LAVALLÉE

Histoire de Paris.

CARLE LEDHUY

Capit. d'Aventures. Le fils Maude

LÉOUZON LE DUC

L'Empereur Alexandre II.

LOUIS LURINE

Ici l'on aime.

FÉLICIAN MALLÉFILLE

Le capit. Laroze. Marcet. Mém. de don Juan. Monsieur Corbeau.

CH. MARCOTTE DE QUIVIÈRES

Deux Ans en Afrique.

MARIVAUD

Théâtre. Notice de P. de St-Victor.

X. MARMIER

Au bord de la Néva. Drames intimes. Grande Dame russe. Hist. allemandes et scandinaves.

LE DOCTEUR FÉLIX MAYNARD

Un Dracme dans les mers boréales. Journal d'une Dame anglaise. Voyages et Aventures au Chili.

CAP. MAYNE-REID (Tr. A. Bureau)

Les Chasseurs de chevelures.

MÉRY

André Clémier. Classe au Châtr. Chât. des 3 Tours. Chât. vert. Conspiration au Louvre. Dames de l'Inde. Hist. de famille. Une Nuit du Malh. Nuits anglaises — d'Orient — italiennes — parisiennes. — Salons et Souterrains de Paris.

PAUL MEURICE

Les Tyrans de Village.

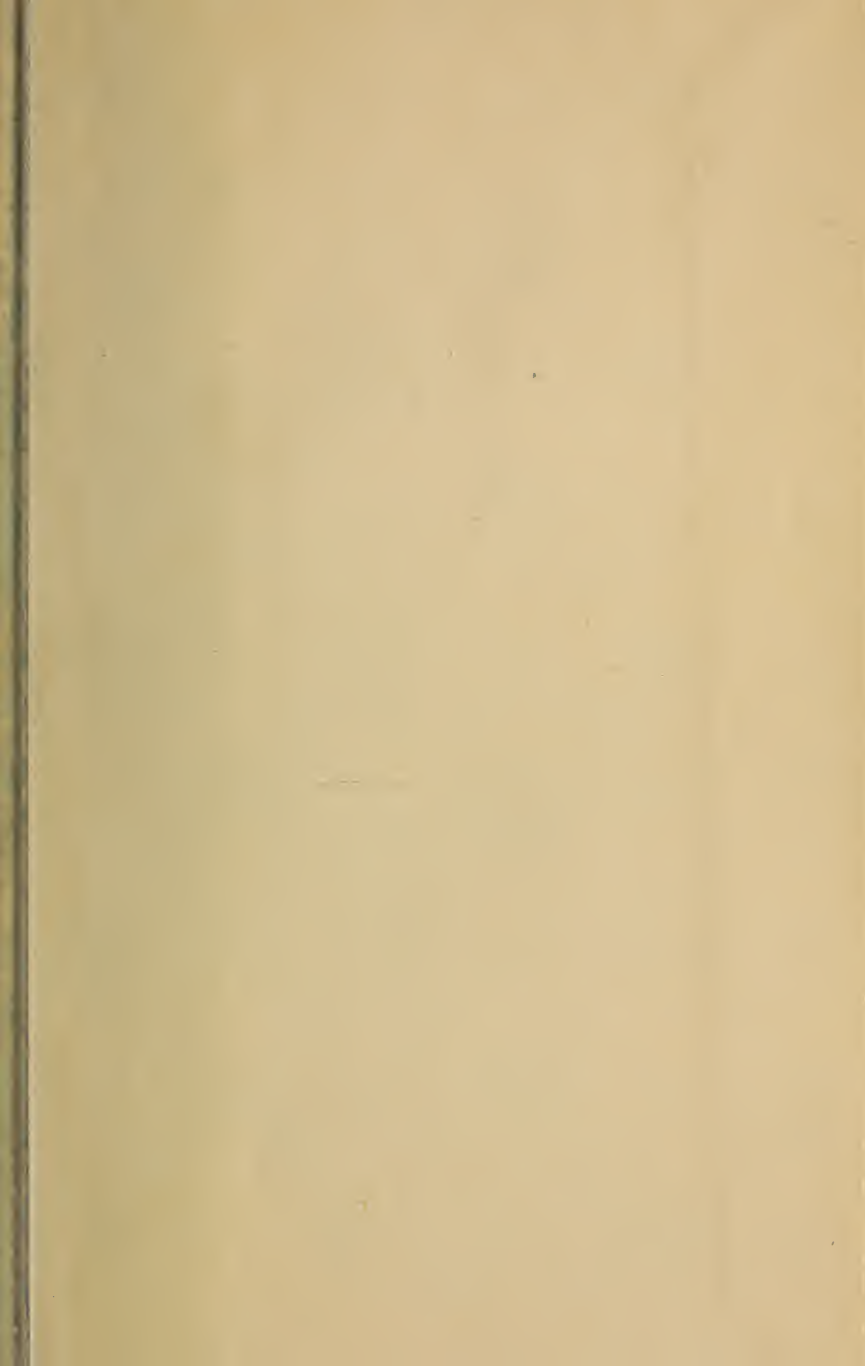
PAUL DE MOLÈNES

Avent. du Temps passé. Caract. et Récits du temps. Chroniq. contempor. Hist. intimes. Hist. sentiment. et militaires. Menu. d'un Gentilh. du siècle dernier.

MOLIÈRE

OEuvres complètes, publiées par Philareto Charles.

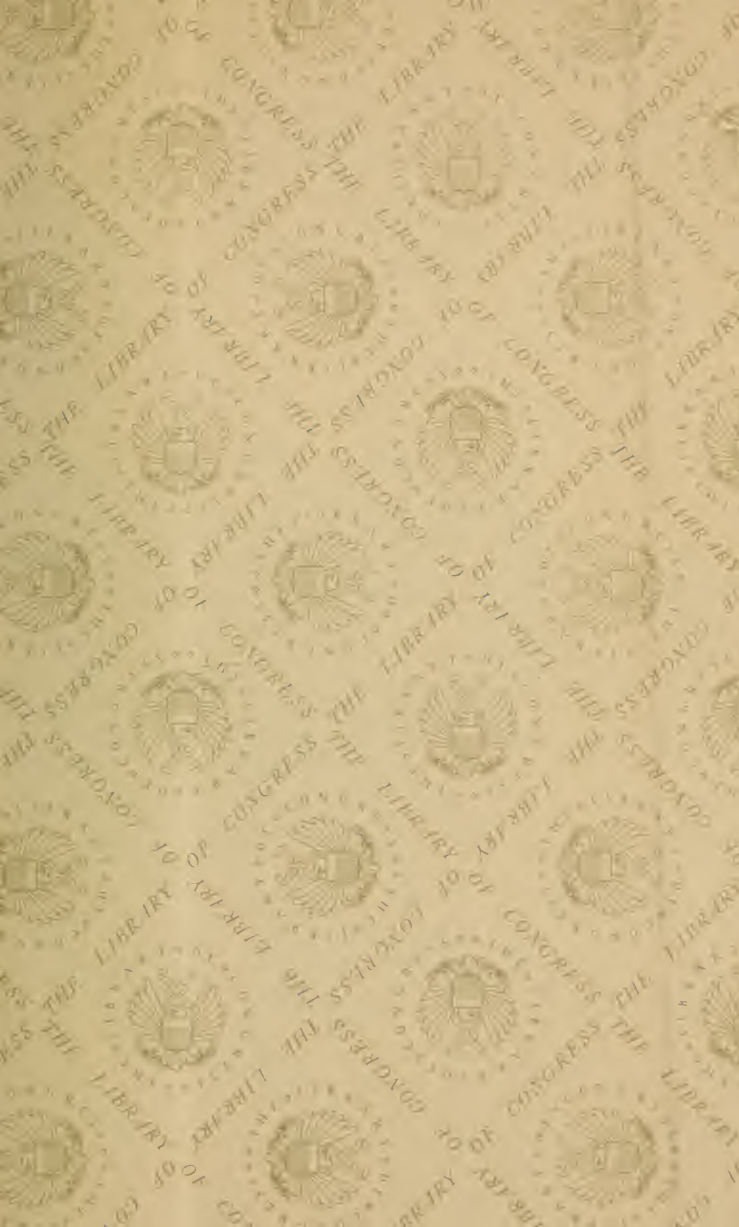
Le Catalogue complet de la maison Michel Lévy frères sera envoyé (franco) à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.



Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Feb. 2008

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111



LIBRARY OF CONGRESS



0 020 614 906 1